

√ ▲ 77 à
V L L à
VIENNE

41^e

29 ► 13 / 2022
JUN JUILLET / 41^e ÉDITION

PRINTEMPS 2022

AUDREY SPIRY

Retrouvez
le programme
Jazz à Vienne
encarté
à l'intérieur



sommaire

3 Édito

4 Ça s'est passé

6 L'actu de l'Agglo

- > L'Agglo fait prendre un nouveau virage au covoiturage
- > Navette L'va : au bon moment, au bon endroit
- > Vélo village à Saint-Cyr-sur-le-Rhône
- > Une belle concertation !
- > Pourquoi boire l'eau du robinet ?
- > Un nom pour l'eau potable du territoire
- > Extension des consignes de tri : des premiers résultats encourageants
- > « Tous au Compost ! »
- > Rénovation des logements : l'Agglo vous accompagne
- > L'Agglo s'engage dans la lutte contre les frelons asiatiques
- > L'Agglo retenue dans le cadre de l'appel à projets « Un socle numérique dans les écoles élémentaires »
- > Déploiement du très haut débit : où en sommes-nous ?
- > Des nouvelles des zones blanches en téléphonie mobile ?
- > Vous répondez présents sur la dématérialisation des autorisations d'urbanisme !

Dossiers

21 UN BUDGET SOLIDE DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

- > Le fonctionnement du budget principal
- > Le fonctionnement des budgets annexes
- > L'investissement
- > Le financement de l'investissement
- > La dette
- > L'Agglo solidaire de ses communes

27 Jazz à Vienne

- > Jazz à Vienne : dans les coulisses du festival - acte 1

31 Entreprendre

- > Ces entreprises qui s'engagent dans la promotion de l'industrie
- > Nos pépins ont du talent !
- > Du fromage et des steaks hachés à la ferme du Mont Monnet
- > Le site « En bas de ma rue » fait peau neuve
- > Le printemps des fermes

38 Évènements

- > Les évènements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

41 Conseil de développement

42 Gardons le lien

44 Bouger... Facile, avec l'Agglo !



Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

N°15 - PRINTEMPS 2022

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana
Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil
Photo de Une : Audrey Spiry
Conception graphique : Catherine Ornon
Impression : ROTO FRANCE
Agglomag est imprimé à 40 500 exemplaires sur du papier respectueux de l'engagement environnemental labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : septembre 2021





Mesdames, Messieurs,

Après 2 années difficiles en raison de la pandémie et alors que nous entrevoyons un espoir de sortie de crise sanitaire, nous voilà tous stupéfaits, choqués et inquiets de l'agression de la Russie envers un pays libre : l'Ukraine. Dans ce contexte et malgré l'émotion et l'inquiétude, nous devons nous attacher localement à assurer les services à la population et à investir pour l'avenir de notre territoire. Cela s'est traduit fin janvier par le vote du budget 2022 de Vienne Condrieu Agglomération, un budget qui s'élève toutes dépenses et tous budgets confondus à 141 millions d'euros. Ce budget s'illustre par sa solidité dans ce contexte pourtant incertain. Malgré la crise sanitaire et ses conséquences économiques, nous n'avons pas remis en cause nos choix et nos projets qui s'inscrivent dans le projet d'agglomération.

Ce budget est la traduction de notre gestion rigoureuse qui nous permet de maîtriser nos dépenses de fonctionnement dont l'évolution à périmètre constant augmente moins vite que nos recettes. En 2022, celles-ci devraient augmenter de 1,74 % par rapport aux recettes qui augmentent de 1,5 % du fait du transfert à l'Agglo des piscines de Villette-de-Vienne et de Loire-sur-Rhône avec l'ensemble des dépenses liées à ces deux équipements.

Cette gestion rigoureuse nous permet ainsi :

- De tenir notre engagement de ne pas augmenter la fiscalité (les taux des taxes sur les ménages et les entreprises restent inchangés depuis 2018) et de ne pas mettre en place de taxe additionnelle sur le foncier bâti comme ont pu le faire certaines agglomérations voisines.
- De porter un investissement à un niveau historique avec près de 32 millions d'euros.
- De limiter le recours à l'emprunt et de diminuer la dette qui passe de 61,4 à 59,2 millions d'euros, sa durée de remboursement étant de 5 ans et 8 mois, bien en dessous du seuil critique de 12 ans généralement admis.
- De mettre en place une nouvelle dotation de solidarité communautaire d'un montant de 500 000 euros afin d'aider les communes en complément des nombreuses actions de l'Agglo en faveur de ses 30 communes membres.

Je l'évoquais dans mon précédent édit, l'Agglo va mettre en place une nouvelle délégation de service public pour son réseau de transports. Si le nouveau réseau de bus sera mis en place le 1^{er} septembre, deux nouveaux services de mobilité seront à votre disposition dès le 25 avril 2022 :

- La navette L'va, un service de transport à la demande plus étoffé, plus simple d'utilisation et permettant des déplacements à destination des pôles générateurs de déplacements de votre bassin de vie : établissements de santé, gares, zones d'activités, pôles commerciaux...
- Une nouvelle offre de covoiturage sera proposée avec la solution Klaxit, orientée trajets réguliers, notamment domicile/travail et se réservera via l'application du même nom. Elle sera applicable pour des trajets effectués à l'intérieur, depuis ou vers le territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Elle offrira une indemnisation financière du conducteur sur les 30 premiers kilomètres. Le trajet effectué en covoiturage sera gratuit pour le(s) passager(s).

Je vous invite à découvrir plus en détail ces 2 dispositifs à partir de la page 6 de cet *Agglomag* dont je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président de Vienne Condrieu Agglomération
Thierry Kovacs

15 décembre 2021

Thierry Kovacs, président de l'Agglo, Fabien Kraehn, conseiller délégué au commerce, Christophe Charles, vice-président du département de l'Isère et Daniel Paraire, adjoint à Vienne en charge de l'économie ont répondu présents à l'invitation de Christophe Carron, président de la CCI Nord Isère à venir découvrir la nouvelle version du site e-commerce « En bas de ma rue ».

Avec un graphisme plus épuré, « En bas de ma rue » affiche de nouvelles fonctionnalités : la nouvelle interface est désormais plus ergonomique et intuitive.

Lancement de la nouvelle version d' « En bas de ma rue »



Visite de la nouvelle ludothèque



4 janvier 2022

Thierry Kovacs, président de l'Agglo, entouré de Claudine Perrot-Berton, 1^{ère} vice-présidente, d'Annick Guichard, vice-présidente en charge de la petite enfance et Thiphaine Vosensy, conseillère municipale de Vienne chargée de l'enfance, a visité la nouvelle ludothèque avant son ouverture au public.

C'est désormais dans un espace lumineux de 365 m² situé au 2, square de la Résistance à Vienne, que l'équipe de la ludothèque peut recevoir le public qui, rappelons-le, peut venir jouer sur place mais aussi emprunter des jeux.

La CAF a participé aux travaux de la ludothèque, réalisés par Advivo, à hauteur de 264 924 € sur un budget total de 635 817 € pris en charge par l'Agglo.

21 janvier 2022

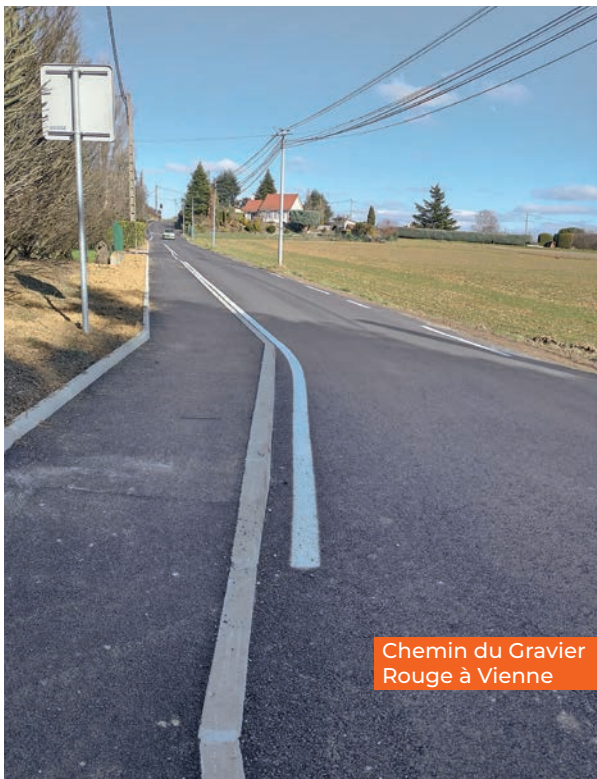
Thierry Kovacs, président de l'Agglo, Denis Mauvais, sous-préfet et Michèle Cedrin, conseillère régionale, accompagnés de l'architecte Doucerain Lièvre Delziani, ont visité les nouveaux bureaux de l'équipe du festival. Les travaux, démarrés en juillet 2020, se sont achevés à la fin de l'année 2021. Le coût d'opération pris en charge par Vienne Condrieu Agglomération est de 3,1 M€ HT. Ce projet a bénéficié des subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 260 000 € dans le cadre du Contrat Ambition Région et de 600 000 € dans le cadre d'Action cœur de ville, et de l'État à hauteur de 550 000 € dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local.

Ce chantier a été très particulier car l'espace était très contraint. Les travaux ont consisté à déconstruire une partie de l'ancienne maison d'habitation, à reconstruire un nouveau bâtiment et à aménager l'espace extérieur pour en faire un lieu de réception pendant Jazz à Vienne. Découvrez dans le clip timelapse conçu à l'occasion de ce chantier, l'immense travail qui a été réalisé par les entreprises et les services de l'Agglo. Rendez-vous sur notre chaîne youtube : Chantier de la Maison du Festival - YouTube

Visite de la nouvelle maison du festival



Visite des
derniers chantiers
de voirie



Chemin du Gravier
Rouge à Vienne

11 février 2022

Thierry Kovacs, président de l'Agglo, accompagné par Richard Bonnefoux, maire d'Ampuis et vice-président en charge de la voirie, Claudine Perrot-Berton, maire de Saint-Cyr-sur-le-Rhône, 1^{re} vice-présidente, Philippe Marion, conseiller départemental et maire de Condrieu, Christophe Charles, conseiller départemental et maire de Luzinay, Alain Clerc, maire de Septème, Christian Janin, maire d'Eyzin-Pinet, Nicolas Hyvernats, maire de Chuzelles et des membres de la commission voirie et des techniciens de l'Agglo, a visité les derniers chantiers de voirie réalisés par l'Agglo.

Cette visite a concerné l'aménagement du chemin du Gravier Rouge à Vienne (820 000 € TTC), la reconstruction du pont sur le Baraton route du Château Gaillard à Septème (230 000 € TTC), la requalification du pont sur la Véga à Pont-Évêque (110 000 € TTC) et la reconstruction du pont sur la Gère, route Chez Monsieur à Eyzin-Pinet (750 000 € TTC).

Cette visite a permis aux élus de réaffirmer que la voirie est le principal et souvent l'unique support de mobilité dans les communes du territoire.

À ce titre, elle doit être aménagée et maintenue à un niveau de service optimal, de façon à garantir sa capacité à permettre des déplacements confortables et sécurisés. C'est pourquoi Vienne Condrieu Agglomération investit massivement dans l'aménagement des espaces publics, rues et routes de son territoire (7,2 millions d'euros en 2021).



Pont sur le Baraton route du Château Gaillard à Septème



Requalification du pont sur la Véga à Pont-Évêque



Reconstruction du pont sur la Gère,
route Chez Monsieur à Eyzin-Pinet



Plus moderne, plus fluide et mieux adaptée aux besoins des habitants, une nouvelle offre de transport se met en place sur l'Agglo en 2022.

Le nouveau réseau de bus sera opérationnel lors de la rentrée de septembre, mais dès le 25 avril, deux grandes nouveautés voient le jour, avec une solution innovante de covoiturage et un service de transport à la demande optimisé.

L'Agglo fait prendre un nouveau virage au covoiturage

Vous êtes seul dans votre véhicule pour vos trajets domicile / travail ou domicile / études ⁽¹⁾, et êtes prêts à véhiculer des passagers en contrepartie d'une rémunération ?

Vous vous dites que covoiturer sans déboursier un centime, c'est une bonne idée ?

L'application de covoiturage Klaxit est faite pour vous

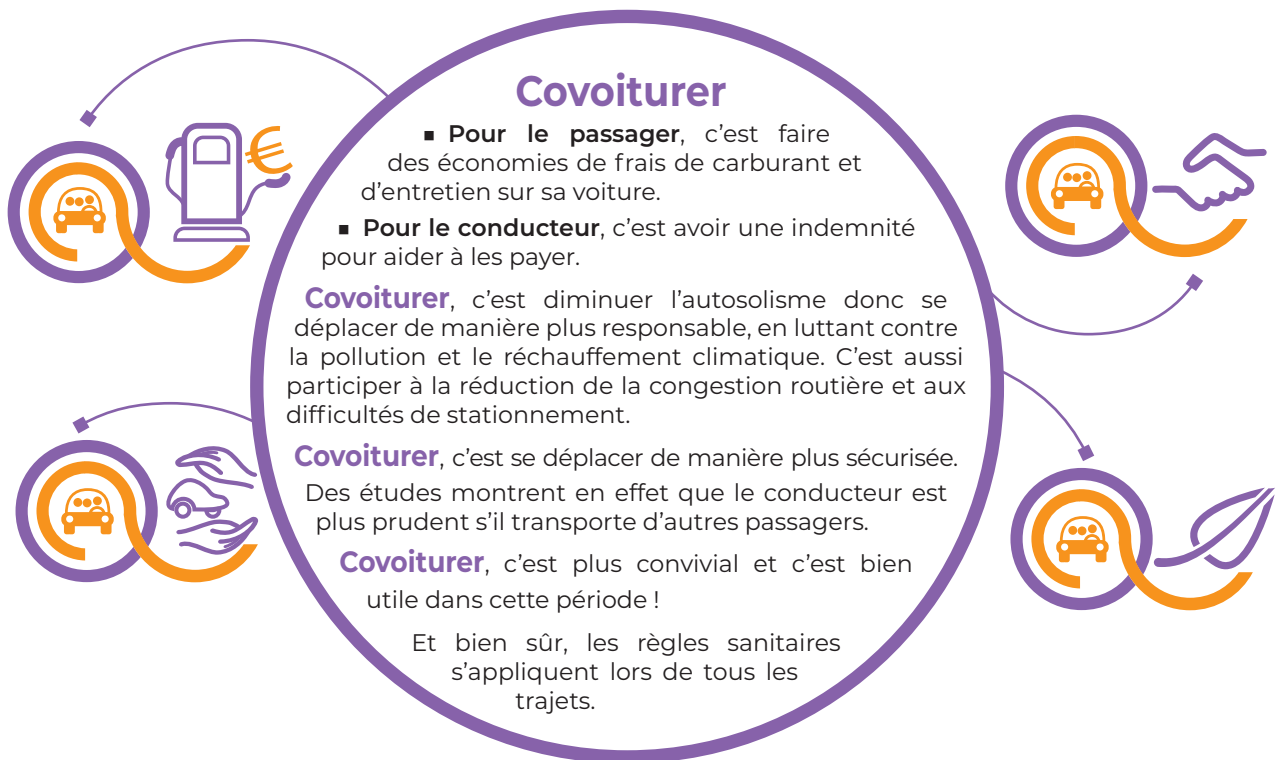
Plus durable et plus sympa, la solution de covoiturage KLAXIT va donner une autre dimension à vos trajets du quotidien. Plus vous allez covoiturer, plus vous allez rentabiliser vos trajets :

- Si vous êtes conducteur, et que vous proposez des places dans votre véhicule, vous serez indemnisé de 2 € ⁽²⁾ par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres (puis 0,10 € / km jusqu'au 30^e km)

- Si vous êtes passager, tous vos trajets sont offerts.

■ **À noter :**
Klaxit sera opérationnel à compter du 25 avril

Klaxit, c'est le service de covoiturage domicile - travail de Vienne Condrieu Agglomération. La formule magique Klaxit est simple : grâce à l'Agglo, les conducteurs sont rémunérés et les trajets des passagers sont offerts.



- Avec le dispositif de covoiturage Klaxit, vous bénéficiez d'une garantie retour-maison : le conducteur vient d'annuler le trajet de retour prévu ? Pas d'inquiétude, l'assistance Klaxit vous appelle un taxi ou un VTC pour vous reconduire chez vous, gratuitement.
- Dès le 25 avril, téléchargez l'application « Klaxit », disponible pour Android et Apple, et découvrez une nouvelle façon de vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études.

(1) : Trajets effectués par des personnes majeures, à l'intérieur, ou depuis, ou vers le territoire de l'Agglo. Retrouver la liste des 30 communes concernées sur le site www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
 (2) : Le trajet covoituré doit être d'une distance minimale de 2 km pour déclencher l'indemnité
 (3) : Somme non imposable en dessous d'un plafond de 3 000 € par an.



Passagers
Déplacez-vous
gratuitement

Conducteurs
Gagnez 120 €
en moyenne
sur vos trajets



klaxit



Sydney habite Écully et travaille à Vienne,

soit un trajet d'environ 39 km qu'il effectue 4 jours par semaine. Grâce à l'appli Klaxit, Sydney a rencontré 2 covoitureurs qu'il prend comme passagers sur son trajet aller et retour par semaine :

- Antoine à Tassin-la-Demi-Lune, soit 36 km de covoiturage. Sur le trajet Tassin/Vienne, l'indemnité est de 3 € (2 € sur les 20 premiers km + 0,1 € par km entre le 20^e km et le 30^e km).
Il n'y a pas d'indemnisation au-delà du 30^e km).
- Claudine à Pierre-Bénite soit 27 km en covoiturage. Sur le trajet Pierre-Bénite/Vienne, l'indemnité est de 2,70 € (2 € sur les 20 premiers km + 0,1 € par km entre le 20^e km et le 27^e km)

En effectuant 8 trajets par semaine, Claudine et Antoine n'ont rien à déboursier et Sydney est indemnisé à hauteur de :

■ Pour le transport d'Antoine :

3 €
x 1 passager
x 8 trajets

= 24 € par semaine.

■ Pour le transport de Claudine :

2,7 €
x 1 passager
x 8 trajets

= 21,6 € par semaine.

Sur l'année, si on considère que, compte-tenu des périodes de congés de chacun, le co-voiturage se fait sur 40 semaines, le gain pour Sydney sera de : **(24€ + 21,6€) x 40 = 1 824 €** ⁽³⁾.

Rosalie habite les Haies et travaille à Chasse-sur-Rhône.

Avec Klaxit, elle a découvert que César, qui habite Saint-Romain-en-Gier, travaille également à Chasse-sur-Rhône. Elle le prend comme passager. Ils font un trajet covoituré sur 10 km, et cela pendant 5 jours, soit 10 trajets aller et retour par semaine. Rosalie est donc indemnisée à hauteur de :

2 €
(forfait versé automatiquement)

x 1 passager

x 10 trajets

= 20 € par semaine.

César n'a rien à déboursier. Sur l'année, si on considère que, compte-tenu des périodes de congés de chacun, le co-voiturage est réalisé sur 40 semaines, le gain pour Rosalie sera de :

20€ x 40 = 800 € ⁽³⁾.

Navette L'va : au bon moment, au bon endroit

Pas de bus à proximité de chez vous ?

Pensez Navette L'va, la nouvelle solution de transport à la demande, pour tous les types de déplacements ⁽¹⁾

Oubliez tout ce que vous savez (ou pas...) sur L'va sur demande, l'offre actuelle de transport à la demande de l'Agglo.

À partir du 25 avril, tout change...

À commencer par son nom : L'va sur demande s'appellera désormais « Navette L'va ».

Pourquoi ce changement ?

Il était nécessaire de moderniser, d'uniformiser et d'améliorer le transport à la demande actuel, disponible sur les deux rives du Rhône. Jusqu'à présent, dans le périmètre de Vienne Condrieu Agglomération, seuls des trajets vers le centre de Vienne étaient possibles.

En 2022, une nouvelle offre de transports et de mobilité se met en place dans l'Agglo, notamment pour le transport à la demande. Ce dispositif vise à répondre aux besoins des zones moins denses

en habitants et donc peu ou pas desservies par les lignes régulières du réseau de bus.

Désormais, toutes les zones géographiques desservies par la Navette L'va bénéficient de trajets plus nombreux et plus adaptés au contexte local.

La Navette L'va, elle m'emmène où ?

L'offre de trajets de la Navette L'va est adaptée au territoire, en s'organisant autour de quatre zones géographiques distinctes. Sur chaque zone, la Navette L'va (minibus ou taxi) vous

emmène sur les principaux pôles de déplacements que sont les gares, les commerces (marchés, centres commerciaux, etc.), les zones d'emploi et les établissements de santé. Le centre-ville de Vienne et le marché sont accessibles depuis l'ensemble des zones.

L'offre de trajets a été particulièrement enrichie en termes de destinations et de nombre de liaisons quotidiennes. Les modalités de fonctionnement seront désormais identiques sur les rives droite et gauche du Rhône.



(1) : La navette n'est pas utilisable pour des trajets vers les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées).

(2) : Y compris pour les abonnés au réseau L'va, sauf les personnes bénéficiant d'une tarification sociale.

La Navette L'va, elle s'adapte à mes horaires ?

La navette fonctionne toute l'année, du lundi au samedi (du lundi au vendredi sur la desserte des zones d'activités), sur une amplitude horaire bien plus large que l'offre L'va sur demande. Les trajets sont en effet possibles entre 7h et 18h (voire 18h45 sur certains trajets au départ du centre de Vienne). La fréquence de passage des navettes L'va est aussi largement augmentée, avec par exemple, pour les habitants de la zone rive gauche Nord, une dépose et une prise en charge toutes les heures au centre-ville de Vienne, entre 7h15 et 18h45.

Tous les horaires détaillés de la Navette L'va seront disponibles sur les sites web www.lvabus.com et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr,

ainsi que dans les mairies de vos communes et auprès de la maison de la mobilité (place Pierre Sépard à Vienne).

La Navette L'va, comment je la réserve ?

Tout est désormais plus simple et plus fluide. La réservation peut se faire via plusieurs canaux :

- Par email : lvasurdemande@ratpdev.com
- Par téléphone, au **0 810 414 909** (0,05 €/appel + prix appel)
- sur www.lvabus.com (à partir de septembre)
- via l'application **L'va bus** (à partir de septembre)

La réservation se fait au plus tard la veille à 17h, pour un

trajet effectué le lendemain (le vendredi soir pour un trajet le lundi). Elle peut aussi se faire une heure avant votre départ, à condition que le trajet qui vous intéresse soit déjà programmé pour un autre utilisateur.

Au moment de la réservation, l'hôtesse (ou plus tard l'application) vous indique les arrêts les plus proches de votre domicile et de votre destination. Les arrêts « Navette L'va » sont identifiés par un marquage peint au sol.

La Navette L'va, ça coûte combien ?

Un trajet en Navette L'va coûte le prix d'un ticket de bus, soit 1,20 €⁽²⁾.

■ Quelques exemples :

J'habite à sur la zone rive droite Gier

- À la clinique Trénel ou à l'hôpital de Condrieu
- Au marché de Rive-de-Gier et aux marchés et centres-villes de Vienne et de Givors
- Sur la zone d'activités de Loire-sur-Rhône
- À la gare de Givors

J'habite sur la zone rive droite Rhône

- À la clinique Trénel ou à l'hôpital de Condrieu
- Sur la zone d'activités de Loire-sur-Rhône
- Au centre-ville de Vienne et aux marchés de Vienne et de Condrieu
- À la gare de Vienne

■ Pour en savoir plus :

les détails complets seront disponibles à partir du 25 avril sur les sites web www.lvabus.com et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



J'habite sur la zone rive gauche nord

- À l'hôpital de Vienne et à l'EHPAD de Chasse-sur-Rhône
- Sur les zones d'activités de Chasse-sur-Rhône (Platières), d'Estressin et de Seyssuel
- Aux centres commerciaux de Chasse-sur-Rhône et d'Estressin et au centre-ville de Vienne, ainsi qu'au marché de Vienne
- Aux gares de Vienne et de Chasse-sur-Rhône

J'habite sur la zone rive gauche sud

- À la maison de santé de Pont-Évêque, à l'hôpital de Vienne et à l'EHPAD de Jardin
- Sur les zones d'activités d'Estrablin, de Pont-Évêque et de Reventin-Vaugris
- Au marché de Vienne, au centre commercial de la Gère ou encore aux centres-villes de Vienne et Pont-Évêque
- À la gare de Vienne



Vélo village à Saint-Cyr-sur-le-Rhône

Dans un parc arboré de plus de 3 000 m², au pied du vignoble de Côte-Rôtie et à proximité immédiate du Rhône et de la ViaRhôna, le Club Viennois d'Animation Cycliste (CVAC) et Vienne Condrieu Agglomération organisent la 3^e édition de Vélo Village.

Au programme :

- Bourse aux vélos et accessoires d'occasion
- Stands de professionnels
- Circuits de découverte et de loisirs
- Spectacles et animations
- Espace vélos handicap

Les balades sont gratuites et ouvertes à tous !

Casque obligatoire pour les activités !

Infos :

- www.cvac.fr
- andre.armanet@sfr.fr
- 06 03 65 35 85



La parole à



Nicolas Hyvernât,
Vice-président en charge du transport et des mobilités, Maire de Chuzelles

Dans l'« Agglomag » de janvier, nous vous avons présenté la nouvelle délégation de service public transport (DSP).

À quelques jours de la mise en place des premières nouveautés de cette DSP, je voudrais rappeler en quelques mots les points forts de l'offre que nous vous proposons :

- Un schéma de lignes plus simple et plus lisible pour le voyageur
- Un niveau d'offre identique durant les petites vacances scolaires, sur les 8 lignes régulières de l'Agglo (sauf la 8)
- La desserte renforcée des gares, pôles médicaux et zones d'activités majeures
- Une offre scolaire confortée
- Un parc relais abonnés et dès le 25 avril :
- Une nouvelle navette L'va
- Une nouvelle offre de covoiturage.

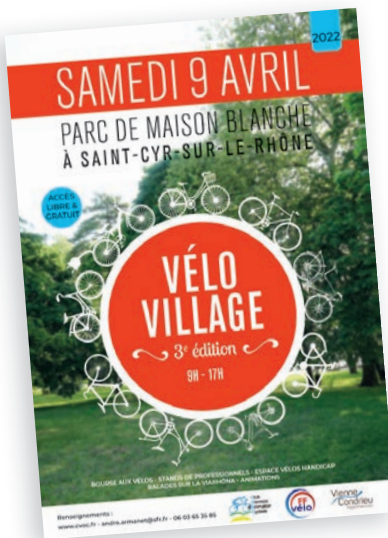
Le nouveau réseau urbain sera quand à lui opérationnel en septembre.

Je souhaite vivement que ces nouveaux services puissent répondre au mieux à vos besoins de déplacements.

Accès

- **En voiture :** parking de Maison Blanche (811, RD386 - Saint-Cyr-sur-le-Rhône) / A7 sortie 10 - Condrieu
- **En vélo :** depuis la ViaRhôna
- **À pied :** depuis le centre-ville de Vienne par la passerelle de Sainte-Colombe
- **En bus :** arrêt Centre nautique, Saint-Cyr-sur-le-Rhône

- Ligne L40 Vienne - Maclas
> Horaires : www.auvergnerhonealpes.fr
- Ligne 134 Givors - Condrieu
> Horaires : www.lvabus.com



Une belle concertation !



Atelier à Ampuis



Atelier à Estrablin



Kiosque citoyen

Dans le cadre de l'élaboration de trois documents de planification : Plan Climat Air Énergie Territorial, Plan de Mobilité, Programme Local de l'Habitat, Vienne Condrieu Agglomération a souhaité impliquer la population autour de sujets transversaux qui impactent le quotidien des habitants et usagers du territoire.

Ces thématiques concernaient la santé et le cadre de vie, la mobilité locale, la précarité énergétique des ménages, l'attractivité résidentielle, l'autonomie énergétique et le foncier.

Cette concertation grand public a démarré le 8 décembre 2021 et s'est achevée fin février 2022.

C'est autour d'une démarche novatrice que l'Agglo a signé son premier projet de participation citoyenne, avec une formule marquée par l'originalité et la diversité des méthodes.

Kiosques citoyens, micro-trottoirs, Youtube Live, ateliers participatifs : ces 11 temps forts ont réuni 491 participants, porteurs de 799 contributions pour bien vivre sur notre territoire demain.

Les questionnaires ont récolté l'avis de 1 021 personnes, ce qui témoigne d'une belle mobilisation autour de cette concertation.

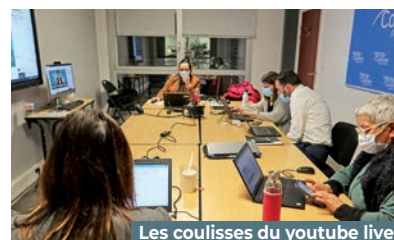
Les taux de participation, importants pour une première,

sont déjà une réussite pour l'Agglo.

Un bilan détaillé est en cours de réalisation et l'Agglomération de juin vous en rendra compte.

Dès à présent, nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies et qui ont donné de leur temps pour réfléchir ensemble aux

moyens de bien vivre sur le territoire de l'Agglo.



Les coulisses du youtube live



Youtube live

À
RETENIR

La plateforme « Dites-nous tout »

Accessible via le lien <https://ditesnoustout.fr/viennecondrieuagglomeration/>, la plateforme numérique participative a été lancée le 8 décembre 2021. Elle a réuni 3 134 visites au total et 1 153 participants au 25 février 2022.

Offrant plusieurs fonctionnalités (questionnaires, discussions, boîte à idées...), la plateforme permet aux habitants de s'informer et de s'impliquer sur leur territoire.

À l'avenir, la plateforme pourra être à nouveau utilisée pour d'autres projets sur le territoire par l'Agglo, par les communes qui la composent ou par le Conseil de Développement. Chacun est invité à enregistrer ce lien dans ses favoris pour participer aux prochaines concertations publiques sur le territoire.



Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets et son engagement dans l'éco consommation, l'Agglo s'appuie sur la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2022, pour lancer une vaste campagne de promotion de l'eau du robinet afin de nous informer sur sa qualité et nous inciter à réduire notre consommation d'eau en bouteille plastique.

D'où vient l'eau de nos robinets ? Pourquoi boire cette eau ? Est-elle saine ? Est-ce économique ? Est-ce écologique ? Telles sont les questions auxquelles l'Agglomag entend répondre dans ce premier article.

Mieux connaître l'eau du robinet

L'eau qui coule du robinet est à la fois familière, mal connue et pas toujours appréciée à sa juste valeur. Nous ne savons pas tous d'où vient l'eau potable et 53% des français pensent encore que les eaux usées sont retraitées en usine pour être transformées en eau potable. Ce qui est bien entendu totalement faux !

D'où vient l'eau du territoire ?

L'eau du robinet est prélevée dans le milieu naturel. Cette eau peut être de plusieurs origines, souterraine ou superficielle. L'eau souterraine de l'Agglo est captée de manière gravitaire ou pompée via un puits ou un forage. Il existe 9 captages sur le territoire et 4 captages en dehors qui alimentent les réseaux d'eau des communes.

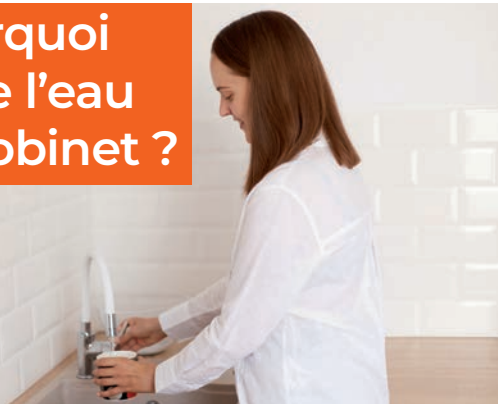
Le captage principal est celui de Gémens, à l'ouest de la commune d'Estrablin : il représente 60 % de l'eau produite sur le territoire.

L'eau du robinet est-elle contrôlée ?

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Elle obéit à des normes de sécurité sanitaire très strictes.

L'eau du robinet doit respecter 70 critères. Son apparence (couleur, odeur, transparence), sa composition minérale (calcium, sodium, magnésium...), l'absence de produits « indésirables » (nitrates, plomb, pesticides...), tout est contrôlé.

Pourquoi boire l'eau du robinet ?



Les points de captage de l'Agglo font l'objet de 250 analyses par an dans le cadre du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS), auxquelles s'ajoutent les auto-contrôles faits par l'exploitant (l'Agglo pour la partie en régie et les délégataires, Suez, Cholton, Saur, pour les autres captages).

En comparaison, les eaux conditionnées en bouteille sont contrôlées 24 fois par an en moyenne par l'ARS.

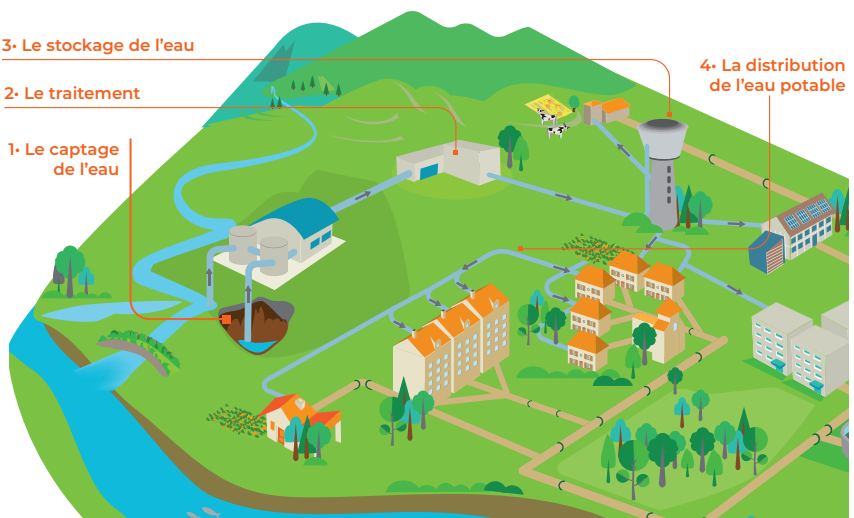
Pourquoi boire l'eau du robinet ?

L'eau en bouteille est devenue un produit de consommation de masse. Les campagnes de communication et de marketing des marques d'eau en bouteille nous ont persuadé, au fil des années, que l'eau du robinet n'était pas bonne et que seules celles en bouteille étaient bonnes pour notre santé et pour notre ligne... ce qui n'est pas vrai.

Consommer l'eau du robinet est bon pour la santé

Calcium, magnésium, fluor, potassium, sodium, etc. L'eau constitue une réelle source d'apport en minéraux et contrairement aux idées reçues, l'eau du robinet en contient, bien évidemment. Les seuils de minéralité de l'eau du robinet sont fixés par les normes pour qu'elle bénéficie d'un véritable équilibre minéral.

L'eau calcaire est souvent critiquée pour ses effets négatifs sur les appareils ménagers ou la robinetterie, mais le calcaire est en revanche bon pour la santé. Une eau calcaire apporte, en effet, la quantité de calcium et de magnésium dont le corps a besoin pour favoriser la consolidation des os, aider au bon fonctionnement des muscles et du système nerveux et prévenir les risques de maladies cardiovasculaires ou d'ostéoporose.



Consommer l'eau du robinet réduit les déchets et l'impact sur l'environnement !

La France fait partie des plus gros consommateurs de bouteilles d'eau en plastique, le 3^e en Europe derrière l'Italie et l'Allemagne. 9,3 milliards de litres d'eau en bouteille sont consommés chaque année.

Concernant les déchets produits, 25 millions de bouteilles en plastique sont jetées quotidiennement en France et seule la moitié est mise dans une poubelle de tri en vue de son recyclage. En arrêtant de consommer des boissons en bouteilles plastiques, un habitant peut réduire ses déchets d'environ 10 kg chaque année.

De plus, la fabrication de bouteilles en plastique requiert énormément de ressources : il faut 0,1 litre de pétrole, 80 grammes de charbon, 42 litres de gaz et 2 litres d'eau pour fabriquer une seule bouteille de 1 litre ! À cela s'ajoute le bilan carbone du transport, car cette bouteille d'eau parcourt en moyenne 300 km avant d'arriver dans votre foyer.

Boire l'eau du robinet, c'est donc choisir un produit local et zéro déchet !

Consommer l'eau du robinet est plus économique !

À Vienne Condrieu Agglomération, boire 1,5 litre d'eau du robinet par jour revient en moyenne à 2,25 € seulement par an !

En comparaison, boire de l'eau de source en bouteille coûte environ 99 € par an, soit 44 fois plus cher et boire de l'eau minérale en bouteille coûte environ 192 €, soit 85 fois plus cher.

Le traitement de l'eau pour la rendre potable et son acheminement coûtent cher, alors qu'on estime que seulement 2% sont consommés en boisson.

■ Pour en savoir plus :

- 04 87 59 14 50
- cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- Vienne Condrieu Agglomération
Direction du Cycle de l'eau
Espace Saint-Germain
30, avenue Général-Leclerc
38217 Vienne Cedex

Un nom pour l'eau potable du territoire

Pour valoriser l'eau du territoire, pour la qualifier, l'Agglo lance un appel à la population pour lui trouver un nom. Laissez libre cours à votre imagination et transmettez-nous **avant le 25 mai 2022**, votre proposition à l'adresse :

<https://bit.ly/Un-nom-pour-l-eau-de-l-Agglo>

vosre proposition de nom

Voici quelques indications pour vous aider :

- ne pas utiliser de noms de marques déjà existantes,
- trouver un nom en lien avec le territoire pour une plus grande appropriation,
- nom si possible court pour une déclinaison plus facile... et souvenons nous que les Romains sont venus s'installer à Vienne grâce à cette ressource.

Les 5 meilleures propositions seront soumises à un choix pendant Jazz à Vienne.



La parole à



Marilyne Silvestre,
Conseillère déléguée à
l'économie circulaire
Adjointe au maire de Vienne

Au travers de cette campagne de promotion de l'eau du robinet, nous souhaitons amener la population à s'interroger sur nos habitudes de consommation et à revisiter les achats que nous accomplissons souvent par habitude. Nous sommes nombreux à acheter de l'eau en bouteille chaque semaine, sans forcément nous rendre compte que cet achat n'est peut-être pas indispensable. L'eau du robinet du territoire est de très bonne qualité ; elle est contrôlée 250 fois par an, alors que les eaux conditionnées ne le sont que 24 fois en moyenne par l'ARS. Il faut aussi garder à l'esprit que boire l'eau du robinet est à la fois un geste économique et écologique. Les élus que nous sommes, convaincus par les bienfaits de l'eau du robinet, devons être exemplaires en la matière. C'est pourquoi, nous n'achetons plus d'eau en bouteille et nous servons de l'eau du robinet lors de nos multiples réunions. Pour asseoir cette dynamique, l'Agglo a offert à l'ensemble de ses agents et des élus du territoire une gourde (en verre), facilitant ainsi la consommation de l'eau du robinet.

Extension des consignes de tri : des premiers résultats encourageants

Depuis le 1^{er} octobre, tous les emballages en métal, en carton et en plastique se trient. Après 3 mois de fonctionnement, les premiers résultats sont encourageants.

Au cours de ces dernières semaines, l'Agglo a procédé à des prélèvements d'échantillons d'emballages collectés (bacs ou points d'apport volontaire jaunes) sur le territoire, à l'entrée du centre de tri couplés à une analyse de la composition de ces déchets nommée « caractérisation ». Les analyses montrent une stabilisation du « taux de refus », pour déchets non conformes, autrement dit des erreurs de tri faites par les usagers.

C'est une bonne nouvelle, la mauvaise compréhension des nouvelles consignes de tri aurait pu entraîner une augmentation de ce taux de refus. Par exemple, attention à ne pas confondre emballages plastique et plastique (cf encadré).

Les premiers chiffres sont aussi encourageants : le tonnage des emballages a augmenté de 3%

et celui des emballages/ papiers de 2%.

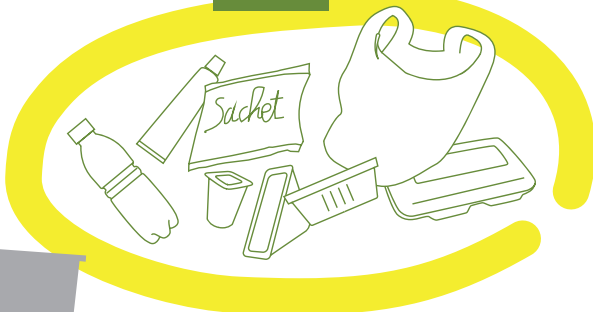
La dynamique est enclenchée, merci pour votre contribution, agissons tous ensemble pour faire progresser le tri.

N'hésitez pas à interroger la direction environnement de l'Agglo en cas de doutes ou d'interrogations.

■ **Pour plus d'info** : une foire aux questions est disponible sur <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Ne pas confondre emballages plastique et plastique

OUI



NON



DANS LE BAC OU LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE JAUNE

Vous êtes invité à déposer les **emballages** en plastique : bouteilles et flacons, films, barquettes, etc.



À LA DÉCHÈTERIE OU DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

Les objets en plastique type jouets, brosses à dents, ustensiles de cuisine... selon leur taille doivent être déposés en déchèterie.

■ **Vous avez un doute ?** N'hésitez pas à vous référer au mémo-guide du tri www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Rappel 1 pratique pratique pour le tri

J'ai oublié les nouvelles consignes ?

De nouveaux autocollants ont été apposés sur tous les bacs jaunes et silos emballages. Des affiches consignes sont également à disposition des syndicats, copropriétés et bailleurs. Votre local poubelles n'est pas encore équipé ?

■ **N'hésitez pas à solliciter votre gestionnaire d'immeuble** en mettant en copie le service gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr





Rappel **2** pratique pratique pour le tri

Comment réduire les volumes, éviter les débordements et limiter les transports ? Il faut compacter !

■ Malgré cela, vous avez besoin d'un bac jaune plus grand : faire une demande via le formulaire <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/demarches-en-ligne>



Environnement

« Tous au Compost ! »

du 26 mars
au 10 avril

Tous au Compost ! est un événement national du compostage de proximité auquel l'Agglo participe. Cette semaine a pour objectif de valoriser la pratique du compostage des déchets organiques.

Pendant 15 jours, des centaines d'animations sont organisées partout en France afin de promouvoir les différents modes de compostage : compostage domestique (composteur individuel, lombricomposteur) ; compostage partagé (en immeuble ou quartier) et compostage en établissement (restauration collective, restaurants, cantines, etc.).

Pour vous permettre de mieux comprendre comment on composte mais aussi de mieux appréhender les enjeux du compostage, l'Agglo organise plusieurs manifestations auxquelles vous êtes tous invités à participer.



Compost Tour « Quartier de l'Isle à Vienne »

> **Samedi 2 avril 2022**

Deux visites sont organisées : de 10h à 12h et de 14h à 16h. Le temps d'une balade à pied en notre compagnie, venez visiter trois sites de compostage : compostage dans votre jardin, lombricompostage et compostage partagé ou en pied d'immeuble.

Rendez-vous sur le parvis du Bâtiment Antarès

Formation compostage à Chasse-sur-Rhône

> **Mercredi 6 avril de 14h à 17h**

Vous recherchez des informations sur les utilisations du compost, sur les techniques de paillage... ou vous souhaitez simplement vous informer sur la gestion d'un composteur ? N'hésitez plus ! Venez participer à une formation.

Rendez-vous au Centre social de Chasse-sur-Rhône

■ Pour en savoir plus :

Direction de l'environnement
04 74 53 45 16

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Coup de pouce à un projet de compostage en pied d'immeuble à Estressin - Vienne

> **Samedi 9 avril de 10h à 12h**

Venez découvrir et encourager ce site pionnier du compostage collectif : rencontre entre résidents autour d'un temps convivial, installation de nouveaux équipements.

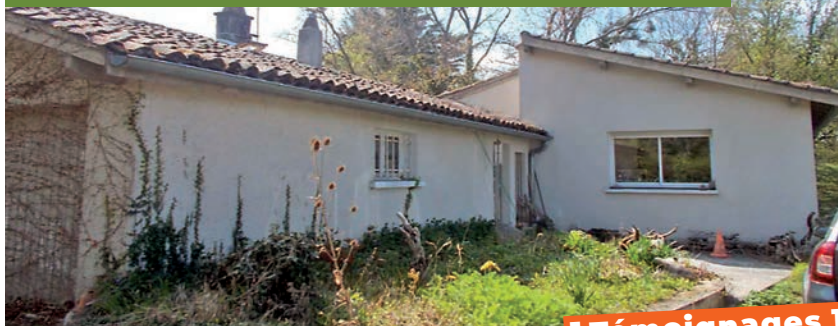
Rendez-vous Résidence « Les Hauts d'Estressin »

■ Inscriptions sur

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>



Rénovation des logements : l'Agglo vous accompagne



[Témoignages]

Fortement engagée dans la transition énergétique, Vienne Condrieu Agglomération a fait de la rénovation des bâtiments, et en particulier des logements, une de ses priorités. Un Espace info énergie est ainsi mis en place depuis quelques années avec des permanences téléphoniques ou physiques (en Isère via l'association AGEDEN et dans le Rhône avec l'association ALTE 69). Deux habitants du territoire témoignent de l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier.

« Un regard compétent et neutre »

Isabelle Michelot a découvert l'accompagnement proposé par l'Espace info énergie lors d'un salon sur l'habitat organisé à Vienne.

« Être soutenus dans la rénovation de notre maison était une première pour nous », explique cette habitante de Vienne, ayant reçu un accompagnement global pour l'ensemble de la rénovation thermique de son logement. « Un conseiller compétent, à

l'écoute et disponible, nous a aiguillés sur les travaux à réaliser, les démarches à suivre et nous a précisé à quelles aides nous pouvions prétendre. Tout ceci en prenant en compte notre budget et notre niveau de revenus. »

Les travaux, d'ores-et-déjà finalisés, ont porté sur l'isolation du toit, des combles et des rampants, conjuguée à son désamiantage. « Certaines portes et portes-fenêtres ont été changées et nous avons installé

un poêle à bois et une ventilation mécanique contrôlée (VMC) », poursuit la Viennoise, qui a pu aussi traiter certains points « sensibles » de son logement, comme le caisson de volet roulant ou l'arrière de radiateurs. « Nous aurions sans doute pu réaliser ces travaux sans l'aide de l'Agglo, mais cet appui technique nous a orientés et encouragés. Il était précieux de disposer d'un regard à la fois compétent et neutre, parce que non impliqué dans les travaux à venir. »

■ Plus d'informations sur www.ageden38.org/ et sur www.alte69.org/

« Savoir quels travaux mener pour bien rénover notre maison »

Julien Janzegers a sollicité l'Espace info énergie suite à l'acquisition récente d'une maison à Vienne.

De quel type d'accompagnement avez-vous bénéficié ?

De nombreux travaux étaient à prévoir dans notre nouveau

logement, nous avons donc pris attache avec l'association AGEDEN. C'est un organisme que toute personne peut contacter, sans condition de ressources. Un conseiller énergie s'est déplacé à notre domicile afin de réaliser un diagnostic de l'état de la maison. Le but était de déterminer les travaux à mener afin d'améliorer la capacité énergétique de l'habitation.

Pour quels types de travaux avez-vous sollicité cet accompagnement ?

Nous souhaitons connaître les axes d'amélioration possibles au niveau de l'isolation et de l'aspect thermique pour notre maison nouvellement acquise. Suite aux conseils que nous avons reçus, nous avons choisi

de faire de nombreux travaux, comme l'isolation des plafonds, le remplacement des portes et des fenêtres donnant sur l'extérieur, le remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur ou encore l'installation d'une VMC double flux.

Nous sommes actuellement en plein chantier, et nous projetons de déménager avant le début de l'été.

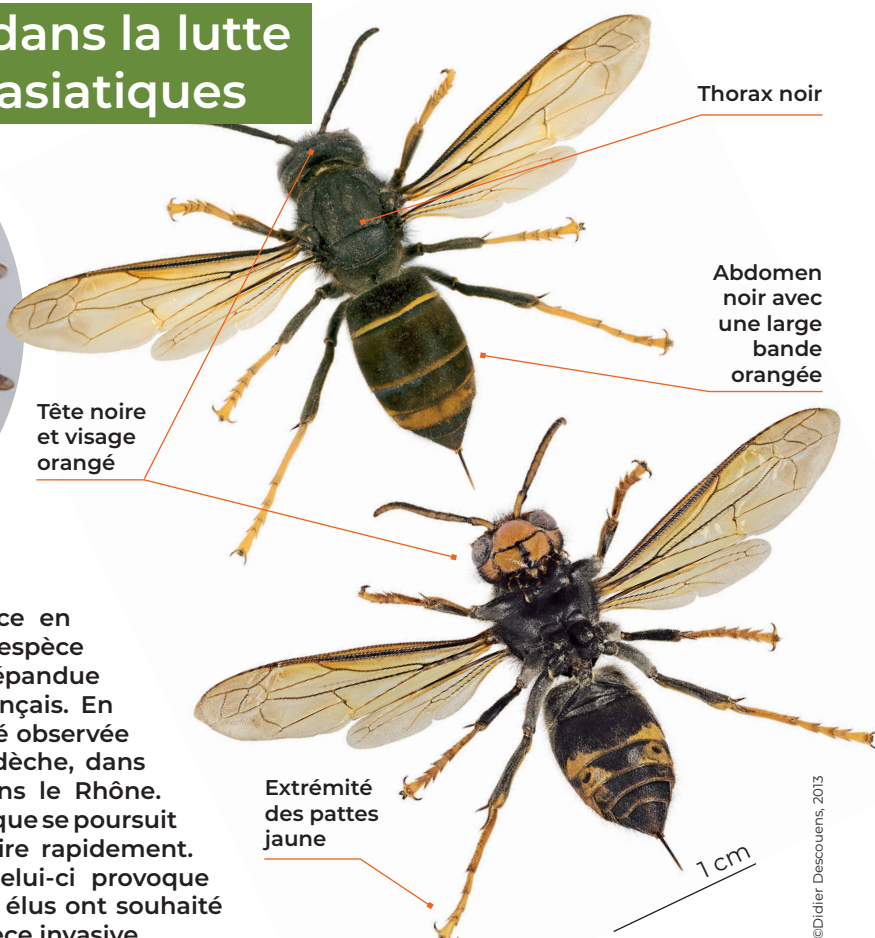
Recommanderiez-vous à d'autres personnes de contacter l'Espace info énergie ?

Oui, vivement ! Même si nous n'avons pas pu bénéficier d'un appui financier, cela nous a permis de savoir quels travaux mener pour bien rénover notre maison et de connaître toutes les aides et accompagnements dont il est possible de bénéficier.





L'Agglo s'engage dans la lutte contre les frelons asiatiques



Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique est une espèce invasive qui s'est rapidement répandue sur la quasi-totalité du territoire français. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'espèce a été observée pour la première fois en 2011 en Ardèche, dans l'Allier et en Isère, puis en 2015 dans le Rhône. Depuis, la progression du frelon asiatique se poursuit du fait de sa capacité à se reproduire rapidement. Compte tenu des nuisances que celui-ci provoque sur la biodiversité et sur la santé, les élus ont souhaité contribuer à la lutte contre cette espèce invasive.

Aujourd'hui son implantation est telle que l'éradication n'est plus d'actualité. L'objectif est de contenir l'invasion à un niveau acceptable, afin de prévenir les conséquences d'une présence durable des frelons asiatiques sur l'économie (impact sur les ruches des apiculteurs), la biodiversité (prédation des insectes pollinisateurs) et la santé (quand le nid est situé à proximité des habitations).

Pour cela, une stratégie nationale de prévention, de surveillance et de lutte a été élaborée. En Auvergne-Rhône-Alpes ce dispositif est piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS) et animé au niveau départemental par les GDS (Groupements de Défense Sanitaire).

Les actions menées visent principalement à repérer et détruire les nids, du printemps à l'automne, avant la sortie des

fondatrices. En effet, un seul nid peut abriter 300 futures fondatrices, chacune pouvant construire un nouveau nid. Un nid non détruit est donc l'assurance de plusieurs nouveaux nids dans le voisinage l'année suivante.

Cette lutte passe également par la communication auprès de la population pour l'informer sur cette problématique et l'inciter à la prise en compte et à la destruction des nids repérés.

L'Agglo ayant été de plus en plus sollicitée par les communes et les habitants signalant la présence de nids de frelons asiatiques et compte tenu des nuisances que ceux-ci provoquent sur la biodiversité et la santé, les élus de l'Agglo ont souhaité contribuer à la lutte contre cette espèce invasive.

Pour cela, ils ont décidé de signer une convention avec les Groupements de Défense Sanitaire du Rhône et de l'Isère afin de financer les interventions

en lieu et place des propriétaires ou locataires. En effet, sans cette participation de l'Agglo, le coût de destruction est à la charge des propriétaires des terrains où se situent les nids et ceux-ci n'ont pas forcément les moyens de faire réaliser cette intervention (coût moyen par nid 200€). De ce fait, certains nids repérés ne sont pas détruits.

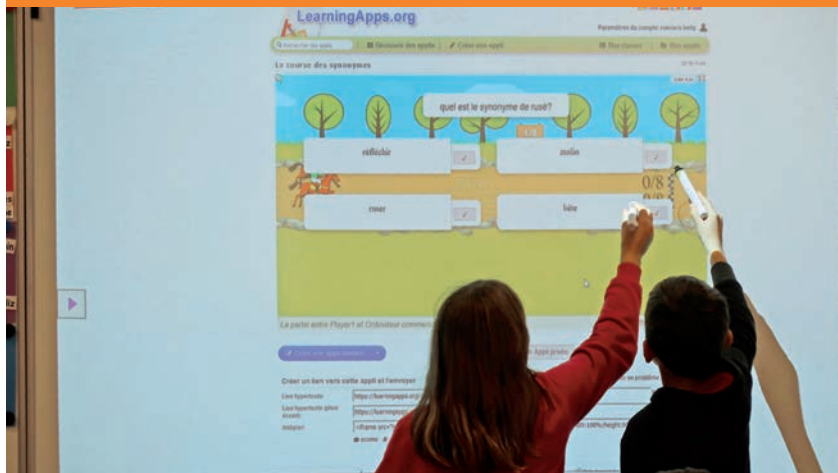
Il est donc essentiel de signaler toute présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques sur www.frelonsasiatiques.fr

Si possible, il est conseillé de joindre une photo du nid. Une fois le signalement effectué, le groupement interviendra et vous n'aurez rien à payer.

ATTENTION en cas de détection d'un nid, ne pas approcher de trop près (moins de 5m) et ne pas chercher à le détruire vous-même car les frelons se sentant en danger peuvent attaquer !



L'Agglo retenue dans le cadre de l'appel à projets « Un socle numérique dans les écoles élémentaires »



L'Agglo a déposé le 22 mars 2021, un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Etat pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Cet appel à projets vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation.

Le 6 octobre dernier, l'Agglo a appris que son dossier avait été retenu, avec une subvention de 261 615 €, soit près de 60% du montant total du projet qui s'élève à 444 830 €.

C'est la 3^e plus grosse subvention accordée, après celles de Paris et de Nanterre.

Ce nouveau projet porte sur deux volets : l'équipement en vidéoprojecteurs interactifs de l'ensemble des classes des écoles élémentaires et la mise en place d'un espace numérique de travail.

L'Agglo se trouve ainsi confortée dans le travail qu'elle a initié il y a plus de 10 ans en équipant les écoles de vidéoprojecteurs interactifs.

De plus, ce socle numérique dans les écoles élémentaires s'inscrira

dans la démarche d'élaboration du schéma directeur numérique dans les écoles, dans laquelle l'Agglo s'est engagée, au cours du dernier trimestre de l'année 2021.

Véritable feuille de route de l'Agglo pour les prochaines années, l'élaboration de ce schéma nécessite l'implication des acteurs de l'Éducation Nationale, de l'Agglo et des communes.

L'informatique dans les écoles : qui fait quoi ?

Ce projet est le fruit d'un partenariat avec les communes, aussi celles-ci sont en charge du câblage électrique et de la mise en place du réseau, ainsi que de la connexion internet.

De son côté, l'Agglo achète et met à disposition tous les équipements. Elle les entretient et les renouvelle.

À ce jour, 167 vidéoprojecteurs interactifs ont été mis en place par l'Agglo, répartis dans les classes de CM2, CM1 et CE2. Avec l'appel à projets, l'objectif est d'équiper la totalité des classes élémentaires, soit une centaine de classes supplémentaires.

La parole à



Levon Sakounts

Conseiller délégué à l'informatique dans les écoles Adjoint au Maire de Vienne

Dès 2006, ViennAgglo s'est investie dans l'informatique dans les écoles et en a fait une politique communautaire. L'équipement qui est mis en place par l'Agglo est à destination pédagogique des élèves. Il est acheté, maintenu et renouvelé par l'Agglo, les communes ayant de leur côté la charge de l'achat des tableaux blancs, du câblage, de la téléphonie et des abonnements internet liés. L'Éducation Nationale a en charge la maîtrise du contenu et la formation des enseignants aux outils numériques. Cette politique communautaire s'appuie donc sur un véritable partenariat, garant du succès de ce projet.

Cet appel à projets et la subvention obtenue sont une véritable chance pour notre Agglo. En effet, grâce à elle, l'Agglo va pouvoir homogénéiser les équipements numériques des écoles sur l'ensemble du territoire qui, ne l'oublions pas, compte 60 écoles et presque 400 classes (élémentaires + maternelles).

Le schéma directeur sur lequel nous travaillons sera quant à lui le programme pluriannuel de notre action en matière d'informatique dans les écoles.



Déploiement du très haut débit : où en sommes-nous ?

Le déploiement du très haut débit sur 29 des 30 communes du territoire de l'Agglo est entièrement piloté et géré par Orange. Sur Meyssiez, celui-ci est piloté par le département de l'Isère.

Le déploiement de la fibre optique n'est pas une simple affaire. Celui-ci représente de longs mois d'études, de travaux, de démarches administratives et d'autorisations diverses et variées.

Ce déploiement se déroule en deux grandes étapes : la création du réseau structurant et du réseau capillaire.

Le réseau structurant est constitué d'artères principales équipées en fibre optique qui permettent le raccordement des différents éléments techniques

(armoires de rue) aux réseaux des opérateurs.

Aujourd'hui, coté réseau structurant, 100% des armoires sont posées.

Le réseau de capillarité est le réseau de fibres qui passe en limite de propriété et qui fait le lien avec le réseau structurant.

Les délais de mise en place de cette étape sont extrêmement variables. En effet selon la densité, le relief, les réseaux existants, cette étape peut être plus ou moins longue, aucune réglementation n'imposant de délais à l'opérateur en charge du déploiement de la fibre.

Aujourd'hui, près de 50% du réseau capillaire est opérationnel. L'objectif est d'atteindre 92% d'ici le début de l'année 2023.

La parole à



Guy Martinet
Conseiller délégué
au très haut débit
Maire de Loire-sur-Rhône

Mon rôle en tant qu'élu en charge du très haut débit, secondé par les services de l'Agglo, est de faciliter au quotidien le travail des opérateurs dans le cadre des études, démarches administratives et futurs travaux.

L'Agglo a un rôle de facilitateur et de point central des diverses démarches administratives liées au déploiement mais n'intervient donc pas concrètement sur le déploiement de la fibre optique.

Pour accompagner au mieux ce déploiement, nous travaillons avec les préfetures de l'Isère et du Rhône dans le cadre du dispositif France Haut Débit et nous recensons les problèmes de déploiement rencontrés par les usagers. Le très haut débit fait partie intégrante de notre quotidien et la crise sanitaire a illustré son caractère indispensable pour télétravailler et se divertir dans de bonnes conditions.

Le travail parcouru dans le déploiement est important, et l'objectif d'atteindre 92% de couverture du réseau capillaire d'ici 2023 est ambitieux. Si l'objectif est atteint, cela représentera 50 000 prises raccordables installées en 5 ans, ce qui est énorme.



Des nouvelles des zones blanches en téléphonie mobile ?



L'État a mis en place un plan pour combler les zones blanches en téléphonie mobile sur le territoire national. Sur le territoire de l'Agglo, les zones ne sont pas qualifiées de blanches car la connexion existe mais à très faible débit. On parle plutôt de zones grises, qui sont aussi très pénalisantes pour la population.

En lien avec les préfetures et les départements du Rhône et de l'Isère, des cellules spéciales

ont été mises en place afin de repérer de manière précise les zones peu ou mal couvertes.

À partir de ce diagnostic, des antennes sont posées pour régler les problèmes de couverture. Sur le Rhône, 3 antennes sont prévues, dont 1 a déjà été posée sur la commune des Haies, les deux autres concernent les communes de Saint-Cyr-sur-le-Rhône et Longes.

Vous répondez présents sur la dématérialisation des autorisations d'urbanisme !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez transmettre vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format électronique à vos mairies. Vous avez été bien informés car vous êtes plusieurs centaines à avoir utilisé cette dématérialisation au cours de ce premier trimestre.

Il est vrai que ce service totalement sécurisé est accessible en ligne à tout moment et où que vous soyez. Une aide en ligne lors de la saisie du dossier minimise les risques d'erreur et rend le process plus fluide et efficace.

Grâce à cette dématérialisation, vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier en temps réel et vos échanges avec l'administration sont simplifiés, car toutes les demandes d'information et de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne.

Plus souple, plus efficace, plus sécurisée, la dématérialisation vous fait gagner du temps et de l'argent car il n'y a plus besoin d'imprimer dossiers et pièces exigées en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement... Et en plus, ensemble, citoyens et collectivités nous faisons un geste pour l'environnement.

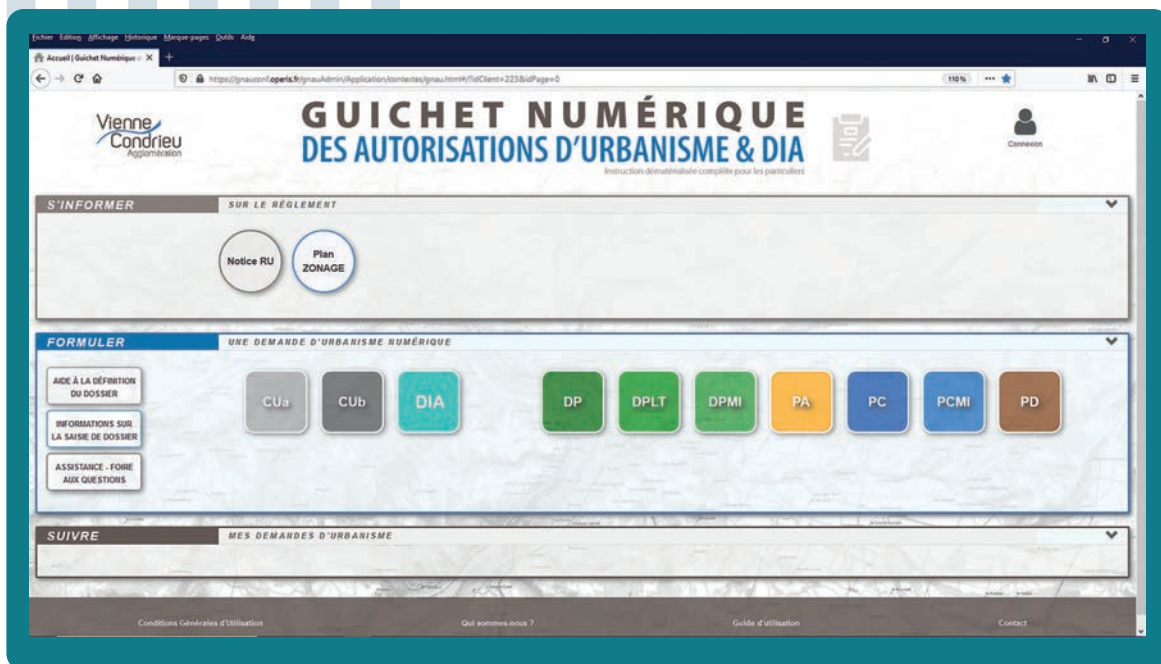


Comment ça marche ?

Toutes vos démarches s'effectuent désormais sur un outil web appelé **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**, accessible

- Directement à l'adresse : <https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr/gnau/#/>
 - Via la page « Urbanisme et Aménagement » du site internet de l'Agglo
 - Via le site internet de la commune de l'Agglo sur laquelle auront lieu les travaux
- Puis laissez-vous guider !

CUa	Certificat d'urbanisme d'information sur la réglementation de la parcelle
CUb	Certificat d'urbanisme pour la réalisation d'une opération à décrire
DIA	Déclaration d'intention d'aliéner (réservée aux notaires)
DP	Déclaration préalable
DPLT	Déclaration préalable lotissement
DPMI	Déclaration préalable maison individuelle
PA	Permis d'aménager
PC	Permis de construire
PCMI	Permis de construire maison individuelle
PD	Permis de démolir



Un budget solide dans un contexte incertain

Bien que Vienne Condrieu Agglomération navigue dans le contexte d'incertitude que tout le monde connaît aujourd'hui, elle s'efforce comme chaque année, d'assurer la continuité de son action en construisant un budget qui répond aux besoins du territoire et de ses habitants.

Le budget 2022 de l'Agglo est donc solide malgré ce contexte incertain tant sur le plan sanitaire que sur les conséquences économiques et financières de la crise que nous traversons.

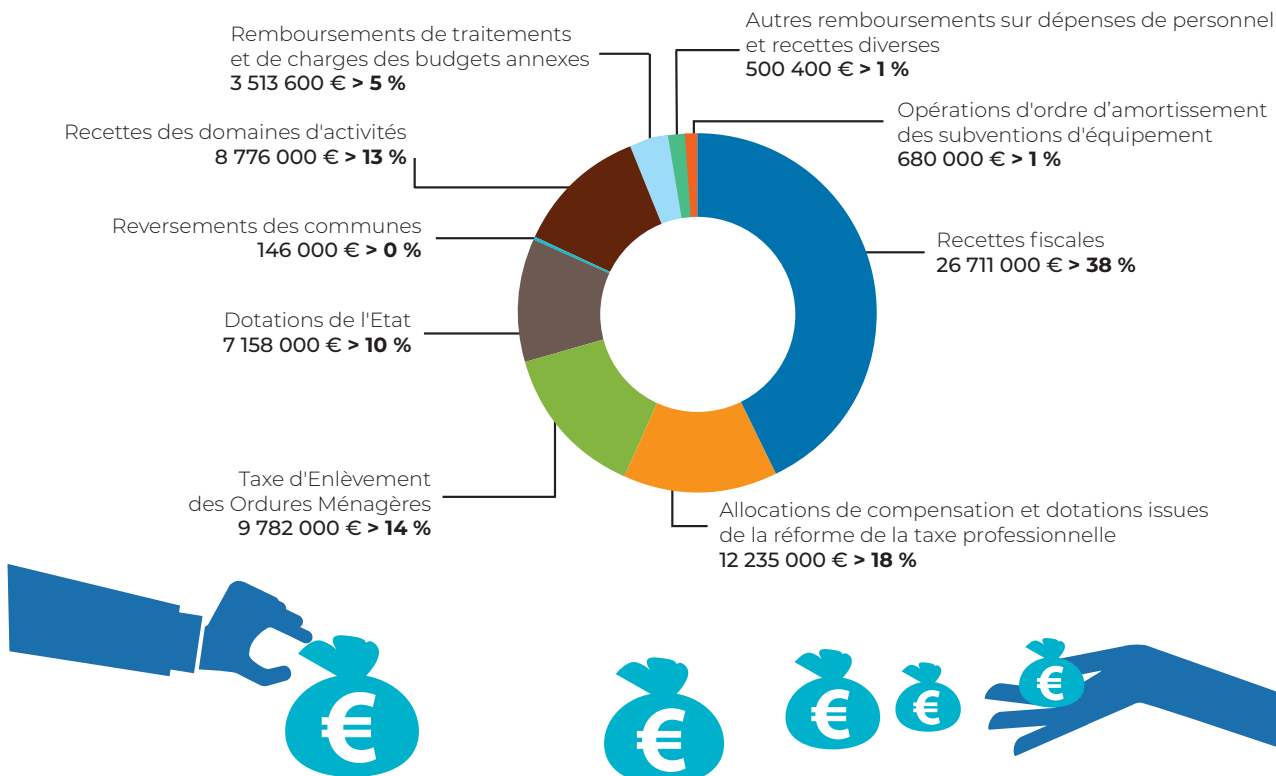
Il s'élève à 141 millions d'€ en fonctionnement et investissement, qui sont répartis entre le budget principal et les 7 budgets annexes. « C'est une puissance de feu importante pour le territoire pour porter les projets et faire fonctionner les services pour nos populations. » explique Thierry Kovacs, président de Vienne Condrieu Agglomération.

« Nous avons mené ces dernières années une gestion sérieuse et rigoureuse de l'ensemble des fonds que nous gérons. Ainsi nous maîtrisons nos dépenses de fonctionnement dont l'évolution, à périmètre constant, a toujours été inférieure à l'évolution de nos recettes. » complète-t-il.

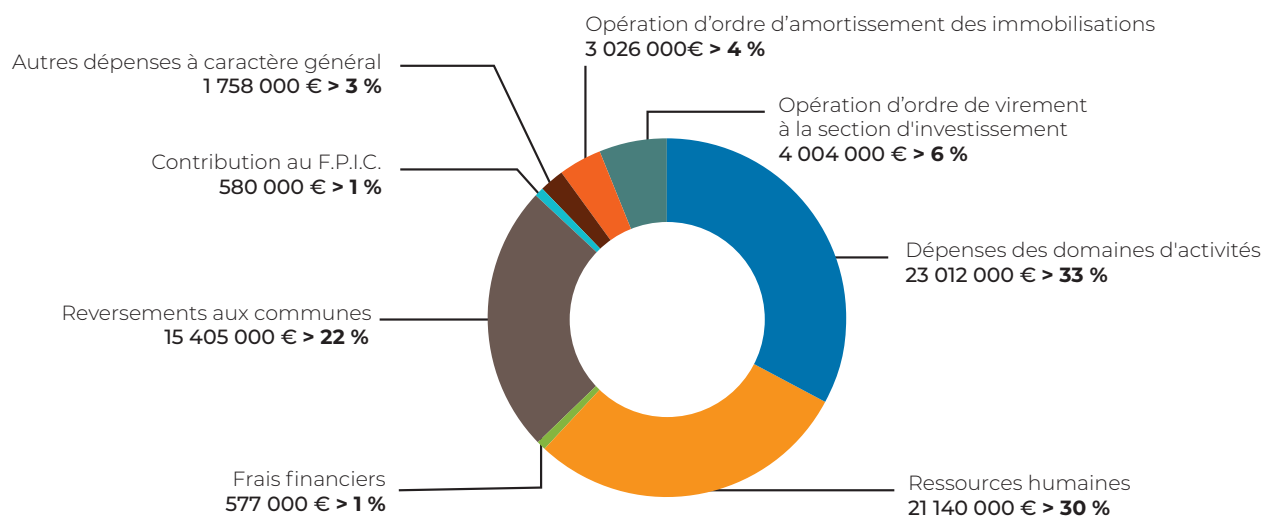


Le fonctionnement du budget principal

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 69 502 000 € (recettes réelles et opérations d'ordre)



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 69 502 000 € (dépenses réelles et opérations d'ordre)



Dépenses de fonctionnement du budget principal

Dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2022

(hors opérations d'ordre et hors personnel)

Économie, tourisme, Jazz à Vienne	2 208 000 €
Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et aux zones économiques	194 000 €
Subvention d'équilibre à la base de loisirs de Condrieu	138 000 €
Emploi, formation, insertion	626 000 €
Aménagement du territoire	386 000 €
Politique de l'habitat	515 000 €
Cohésion sociale et politique de la ville	562 000 €
Jeunesse et Maison des services publics	64 000 €
Petite enfance	1 216 000 €
Service téléalarme	188 000 €
Politiques territoriales	163 000 €
Voirie communautaire	1 782 000 €
Eaux pluviales et rivières	745 000 €
Équipements sportifs	513 000 €
Piscines	671 000 €
Subvention d'équilibre au budget des transports	800 000 €
Transition énergétique et biodiversité	455 000 €
Gestion des déchets	8 466 000 €
Maintenance du patrimoine et moyens techniques	371 000 €
Soutien aux événements intercommunaux	76 000 €
Fourrière animale	73 000 €
Contribution aux services départementaux d'incendie	2 800 000 €

La parole à



Christophe Bouvier

Vice-Président
en charge des Finances,
Maire de Chasse-sur-Rhône

Le budget 2022 de l'Agglo témoigne d'une gestion solide et rigoureuse. Cette maîtrise nous permet de tenir l'engagement, réaffirmé par le vote du pacte financier et fiscal, de ne pas recourir à l'augmentation de la fiscalité. À noter que ce budget englobe le transfert des deux piscines de Villette-de-Vienne et de Loire-sur-Rhône ainsi que la mise en place d'une dotation de solidarité communautaire.

Cette maîtrise nous permet également de porter un montant d'investissement à un niveau historiquement élevé : 32 000 000 €.

Je souligne à cet égard la capacité de notre Agglo à bénéficier de tous les financements possibles. En effet, ce sont environ 8 000 000 € de subventions qui sont inscrits au budget en investissement cette année et que nos services vont aller chercher auprès de l'État, de la Région, du Département et d'autres organismes, y compris que les fonds européens.

Nous limitons ainsi le recours à l'emprunt, notre dette est extrêmement maîtrisée. Nous suivons même une trajectoire de désendettement depuis plusieurs années.

Le fonctionnement des budgets annexes

Les 7 budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de :

- **11 912 000 €** pour les transports et déplacements
- **582 000 €** pour l'immobilier d'entreprises
- **456 000 €** pour les zones économiques
- **226 000 €** pour la base de loisirs de Condrieu
- **7 418 000 €** pour l'assainissement
- **8 474 000 €** pour l'eau potable (dont 2 575 000 € de redevances assainissement reversées au budget annexe de l'assainissement)
- **0 €** pour le parc de stationnement Espace Saint-Germain (ce budget ne prévoit pour l'instant que des crédits d'investissement)

L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 31 951 000 €
(hors remboursement du capital de la dette et opérations d'ordre)



**Petite enfance
et téléalarme
817 000 €**

- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Restructuration de la crèche et du relais de Malissol
- Rénovation de la crèche Les Petits Mariniers et de la cour de la Clé des Champs
- Rénovation des espaces buanderie et restauration dans les crèches
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme

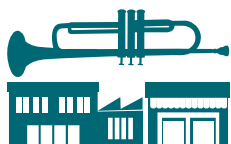


**Environnement
et gestion des déchets
1 605 000 €**

- Déploiement des conteneurs enterrés
- Aménagement et densification du réseau des points d'apport volontaire
- Renouvellement des bacs et composteurs
- Maintien à niveau des déchèteries et autres équipements
- Maintien à niveau des matériels de collecte
- Actions du Plan Climat Air Énergie Territorial



Offices de
Tourisme
de France



**Économie et tourisme
5 744 000 €**

- Aménagement de zones économiques
- Immobilier d'entreprises
- Soutien au commerce et à l'agriculture
- Mise en œuvre du schéma de développement touristique
- Achèvement de la Maison du festival
- Extension de la halte fluviale
- Base de loisirs de Condrieu
- Parking de l'Espace Saint-Germain



**Transports
et déplacements
1 383 000 €**

- Matériel roulant, dont bus au gaz, réseau et billettique
- Aménagements complémentaires sur la plateforme de mobilité
- Premières études sur la halte ferrée de Vaugris et la gare routière des Allobroges
- Programme de réserves foncières dans le cadre du Plan de Mobilité
- Programme modes doux



**Voirie et infrastructures
6 879 000 €**

- Travaux sur les voies communautaires
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Mobilité
- Pistes cyclables
- Réfection des voiries dans les zones économiques
- Réhabilitation des ouvrages d'art communautaires (ponts)
- Participation à l'échangeur Vienne sud
- Aménagement des abords du collège de l'Isle dans le cadre du Plan de Mobilité
- Aménagement des points noirs des circuits de collecte des déchets
- Renouvellement du matériel de voirie



**Équipements sportifs
et piscines
4 824 000 €**

- Stade nautique à Saint-Romain-en-Gal : poursuite de la réhabilitation avec la création d'un nouveau bassin
- Maintien à niveau et équipement des piscines, gymnases et terrains de sport
- Aménagement de terrains de beach volley
- Maintien à niveau du stand de tir à Reventin-Vaugris



**Maintenance du patrimoine
et informatique
856 000 €**

- Informatique/télécommunications (services de l'Agglo et écoles)
- Dématérialisation de l'urbanisme
- Maintien à niveau des bâtiments administratifs et techniques, études pour la rénovation énergétique du bâtiment Antarès



**Aménagement
et rénovation urbaine
655 000 €**

- Plans Locaux d'Urbanisme des communes
- Aménagements Vallée de Gère et Vienne Sévenne



**Assainissement, eau potable,
eaux pluviales et rivières
8 657 000 €**

- Réseaux d'assainissement et stations d'épuration
- Réseaux d'adduction d'eau potable et stations de production
- Travaux de canalisation des eaux pluviales
- Travaux de protection contre les inondations



**Politique de l'habitat
531 000 €**

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logements sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage

Le financement de l'investissement

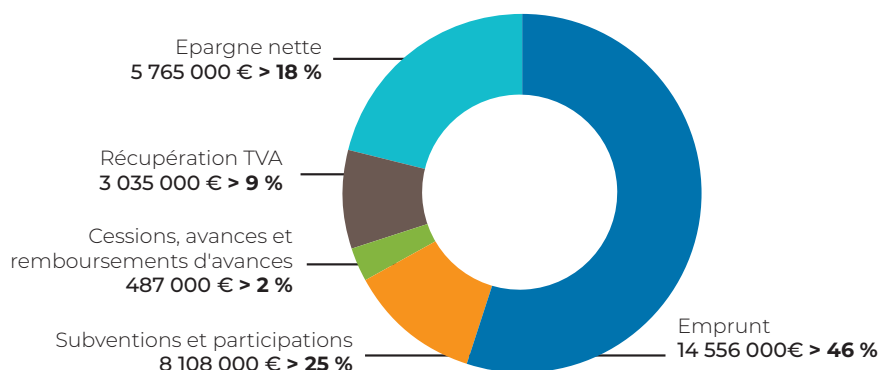
Le financement du programme d'investissement inscrit au budget primitif 2022 conserve une structure bien équilibrée.

Il est mis en œuvre avec **une part d'autofinancement encore importante**, près de 28 %, grâce à la solidité de l'épargne nette dégagée en fonctionnement.

Par ailleurs, la mobilisation efficace de financements externes (subventions et participations), notamment

dans le cadre du plan de relance de l'État et des contrats avec la Région et les Départements, permet de contenir le recours à l'emprunt qui représente 45,5 % du financement des investissements, contre 55 % en 2021.

Vienne Condrieu Agglomération se trouve ainsi dans **une situation financière saine** et conserve les marges de manœuvre générées par la trajectoire de désendettement suivie ces dernières années.



La dette

Un endettement raisonnable

Au 1^{er} janvier 2022, l'encours global de la dette de Vienne Condrieu Agglomération est de 59,2 M€ contre 61,4 M€ un an auparavant. Ainsi la trajectoire de désendettement amorcée dès 2019 se poursuit, avec une diminution de 2,2 M€ du capital restant dû.

Sur le budget principal plus spécifiquement (voir ci-contre), la dette est quasiment stabilisée tant au niveau de son montant (+ 0,07 %), que de sa durée de remboursement qui reste identique. Cette dernière se maintient ainsi très en dessous du seuil critique de 12 ans généralement admis.

Enfin la répartition entre taux fixes (sécurité) et taux variables (favorables en période de baisse) évolue en faveur des taux fixes tout en conservant un bon équilibre entre les deux. Elle reste ainsi bien adaptée à la conjoncture qui se caractérise par des taux très faibles.



Budget principal

> Encours de la dette

Au 1^{er} janvier 2022.....36,07 millions d'euros

> Structure de la dette

Taux fixe.....76,27 %

Taux variable.....23,73 %

> Durée de remboursement

5 ans et 8 mois
(encours de la dette / épargne brute)



L'Agglo solidaire de ses communes

Lors du conseil communautaire du 25 janvier dernier, les élus communautaires se sont prononcés sur deux délibérations qui touchent aux relations financières entre l'Agglo et ses communes. La première concerne le pacte financier et fiscal, la deuxième porte sur une nouvelle dotation de solidarité communautaire.

Qu'est ce qu'un pacte financier et fiscal ?

C'est un document qui formalise les relations financières entre l'Agglo et les communes. Ce pacte vise à maintenir un équilibre de nature à favoriser à la fois le développement du territoire et la solidarité intercommunale.

Le développement de l'Agglo et celui des communes sont étroitement liés et les échanges financiers entre les deux parties sont nombreux : reversements de fiscalité, mécanismes de solidarité, transferts de charges (liées à des prises de compétences), etc.

Ce pacte porte sur la capacité de l'Agglo à optimiser l'affectation des ressources de manière équilibrée entre les moyens nécessaires à la communauté d'Agglomération pour mettre en œuvre son projet de territoire et les moyens dédiés à la solidarité communautaire. Ceci nécessite rigueur dans la construction budgétaire et maîtrise des charges de fonctionnement afin de préserver une capacité d'autofinancement suffisante.

Le pacte financier et fiscal est donc un outil au service d'une stratégie financière plus intégrée. Il est le résultat d'un dialogue avec les maires et synthétise les engagements financiers entre l'Agglo et ses communes.

La dotation de solidarité communautaire qui a été votée le 25 janvier est intégrée dans ce pacte financier et fiscal.

Une nouvelle dotation de solidarité communautaire

Les 30 Maires de l'Agglo ont mené une réflexion approfondie au cours de l'année 2021 sur les mécanismes de solidarité entre communes et intercommunalité. Afin de les renforcer, ils ont opté pour le dispositif de la dotation de solidarité communautaire qui a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire.

Une enveloppe à répartir de 500 000 € a été inscrite dans le budget 2022. Ce montant pourra varier annuellement en fonction de l'évolution des ressources et des charges de l'Agglo.

La répartition de la dotation de solidarité communautaire s'appuie sur plusieurs critères :

- **26 %** selon l'écart de revenu par habitant de la commune par rapport au revenu moyen par habitant de la communauté d'agglomération, pondéré par la population,
- **25 %** selon l'écart de potentiel fiscal par habitant de la commune par rapport au potentiel fiscal moyen par habitant de la communauté d'agglomération, pondéré par la population,
- **25 %** selon la part de logements sociaux de la commune dans le nombre total des logements sociaux de la communauté d'agglomération,
- **24 %** répartis à parts égales entre les communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1 000 €.



Dotation de solidarité communautaire Répartition 2022 en €



Jazz à Vienne : dans les coulisses du festival

ACTE I

Rendez-vous incontournable du territoire de Vienne Condrieu Agglomération, Jazz à Vienne repose sur une équipe de professionnels impliqués de manière permanente, rejoints par des saisonniers salariés ou bénévoles. Partons à la découverte de l'envers du décor.

Les équipes de Jazz à Vienne

DES ÉQUIPES MOBILISÉES AVEC PASSION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Artistes et public se donnent rendez-vous à Jazz à Vienne chaque été... Mais en coulisses, les équipes travaillent sans relâche pour faire de l'évènement un moment exceptionnel.

« Mais que faites-vous pendant l'année, en dehors du festival ? » Cette question, les salariés de Jazz à Vienne l'entendent régulièrement... Pourtant, dès la fin de l'été, les équipes planchent sur le prochain festival.

« Tout se joue entre septembre et fin février, confie Stéphane Guieux, coordinateur des activités bars. C'est durant cette période qu'on peut lancer de nouvelles

idées, créer des partenariats, rencontrer des fournisseurs... »

« Mais ces quelques mois passent très vite ! », ajoute Christophe Toni, notamment chargé des partenariats et du développement. Après le débriefing du festival, on peut se permettre de rêver, d'innover... Puis en début d'année, le temps se met à filer. Fin février, tout doit être décidé pour une mise en place opérationnelle des projets dans les mois suivants. »

Durant toute la préparation du festival, le travail ne manque pas pour Jo Piccolo, Sandra Saihia et Muriel Berlier, gérant les aspects administratifs de l'évènement et l'accueil des artistes.

Dans la plupart des services, le temps de travail hebdomadaire

des permanents s'accroît en début d'année. C'est le cas d'Émilie Escargueil, coordonnant 250 bénévoles et plus de 80 saisonniers : « À partir de février, je passe d'un à quatre jours de travail par semaine. »

C'est aussi quelques mois avant le festival que les équipes se renforcent avec l'arrivée de stagiaires et de contrats à durée déterminée. Puis les rejoignent les bénévoles, les saisonniers et les techniciens intermittents du spectacle, chargés de missions variées durant le festival. Tous n'ont qu'une idée en tête : permettre aux artistes de donner le meilleur d'eux-mêmes, pour faire vibrer le public.

© Claire Gaillard



Stéphane



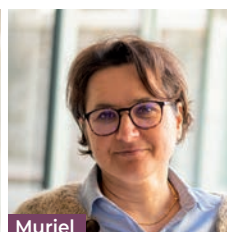
Christophe



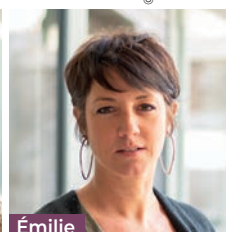
Jo



Sandra



Muriel



Émilie

Sept
2021

- Débriefing de l'édition 2021 avec les équipes, les prestataires et les partenaires
- Réflexion sur les nouveautés à mettre en place pour l'édition 2022, recherche de nouveaux partenariats...
- Période de bilan comptable de l'édition 2021 et rédaction du rapport d'activités
- Travail sur le visuel de l'affiche avec l'artiste pour préparer la communication

Oct
2021

- Lancement des concerts « hors les murs » de la Saison Jazz à Vienne 2021/2022, à Vienne, Lyon et autres villes alentour
- Préparation de la première soirée de lancement de la programmation qui a lieu en novembre
- Lancement des projets de médiation culturelle (écoles, EHPAD, prison, centres sociaux, habillage de la ville...)
- Définition de la politique tarifaire des concerts du festival 2022

Nov
2021

- Annonce des premiers noms du festival 2022 > ouverture de la billetterie
- Présentation de l'affiche de l'édition 2022
- Réception des premiers contrats d'artistes et anticipation des besoins (répétitions, besoins techniques, modalités d'accueil...)

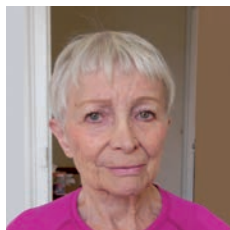


Paroles de bénévoles



Christophe Viennois, 52 ans

« J'ai rejoint l'équipe handi-accueil il y a trois ans grâce au partenariat existant entre Jazz à Vienne et mon employeur, Enedis. L'accueil de personnes en situation de handicap a du sens pour moi, cela m'apporte énormément. C'est fabuleux et je passe de bons moments avec la découverte d'artistes. Jazz à Vienne est un rendez-vous incontournable, j'attends ce moment avec impatience. »



Joce Joseph, 75 ans

« Je suis bénévole depuis 2010 : c'est un bonheur chaque année ! L'accueil des artistes m'a permis de découvrir beaucoup de choses. Je suis dévouée corps et âme au festival ! Chaque été, je bloque mon agenda pour être totalement disponible. Être bénévole m'a enrichie sur le plan culturel et j'ai noué des bons contacts avec les autres bénévoles et l'équipe du festival. »



DES BÉNÉVOLES INDISSOCIABLES DU FESTIVAL

« Le cas de Jazz à Vienne est particulier : dès le départ, les bénévoles ont tenu le festival. Aujourd'hui, on fait tout pour les impliquer dans l'équipe, en créant des liens forts avec eux... Leurs missions sont diverses, dont l'accueil ou le transport des artistes, ce qui ne se fait pas forcément dans d'autres festivals. Nous, on y tient. Pour certains bénévoles, impliqués depuis quinze ans, le festival est un rendez-vous à ne pas manquer. »

Émilie Escargueil, coordonnatrice des bénévoles et des saisonniers



Énaëlle Forest, 22 ans

« Étant Viennoise, je connaissais bien le festival comme spectatrice. Puis j'ai rejoint l'équipe en 2019, au service des artistes, dans les loges. C'est un rôle très chouette, je fais de belles rencontres. Et des liens forts se sont créés entre les bénévoles. L'ambiance est géniale. Jazz à Vienne, c'est une expérience à vivre ! »



Fev 2022

Janv 2022

Dec 2021

- Travail sur les aménagements des sites
- Réflexion sur la mobilité et l'accueil des publics au festival
- Lancement des inscriptions du tremplin ReZZo Jazz à Vienne

- Travail sur la restauration et les gammes proposées aux bars (approvisionnements locaux et zéro déchet)
- Travail sur tous les documents de communication et sur le plan média à déployer
- Définition des offres destinées aux entreprises

- Bouclage de la programmation artistique (Théâtre Antique, Cybèle, Club, Jazz for Kids, Académie...)
- Arrivée des renforts tous services (stagiaires, CDD, services civiques...)
- Campagne de recrutement saisonniers et bénévoles
- De nouveaux noms du festival 2022 sont dévoilés
- Finalisation des conventions de partenariat

La programmation du festival

« DÉFINIR CE QUE NOUS
SOUHAITONS RACONTER ET
DÉFENDRE »

Entretien avec



Benjamin
Tanguy,
directeur
artistique de
Jazz Vienne
depuis 2016

En quoi consiste votre rôle de directeur artistique ?

Je gère toutes les décisions artistiques, tandis que Samuel Riblier, directeur général, s'occupe notamment des ressources humaines et de l'administration. Je définis la ligne artistique de Jazz à Vienne, dont je suis ensuite garant, mais

aussi ses objectifs, ses projets, ses valeurs, ce que nous souhaitons raconter et défendre.

Et tout cela passe notamment par le choix des artistes programmés...

Tout à fait. Cette sélection se fait avec Jean-Pierre Vignola sur des critères précis, en fonction des propositions faites par les agents, ou en sollicitant les artistes ou leurs agents. Nous accueillons des artistes majeurs ayant créé l'histoire mais aussi ceux de la génération à venir. La programmation du théâtre antique est la seule soumise à rentabilité, la sélection des artistes se fait avec attention. Le reste de la programmation nous offre une liberté forte en termes de choix artistiques.

Nous nous remettons en cause chaque année pour défendre un jazz exigeant mais pas élitiste.

Le festival attire-t-il les artistes, au vu de sa notoriété ?

Depuis 40 ans, les artistes de jazz rêvent tous de venir jouer à Jazz à Vienne notamment au Théâtre Antique. Mais depuis ses débuts, le festival s'ouvre aussi aux musiques cousines du jazz : les musiques du monde, la black music et la pop. Et dans ces milieux-là, l'évènement est parfois peu connu. Il faut donc défendre le festival et son histoire, en toute humilité. Avec les moyens que nous avons, nous faisons au mieux pour nous aligner avec les cachets artistiques proposés...

Comment s'organise votre année de travail ?

La programmation d'une édition se fait majoritairement entre septembre et février, mais je travaille en parallèle sur la suivante... Je dois aussi présenter le festival au grand public et aux médias, me rendre à des salons professionnels de musique, assister à des concerts privés pour découvrir des artistes, être jury lors de tremplins jazz, insuffler des collaborations culturelles interdisciplinaires... Je suis donc très sollicité toute l'année.



Jean-Pierre



Mars 2022

- Mi-mars : conférences de presse de lancement de l'édition 2022 à Vienne, Lyon et Paris -> programmation complète dévoilée, ensemble de la billetterie ouverte
- Début de la commercialisation des offres destinées aux entreprises
- Début des campagnes d'affichage et de publicité en région et au niveau national

Avr 2022

- Choix du dessinateur pour l'affiche 2023
- Préparation de l'accueil artistes (réservation des transports et hébergements)
- Finalisation de la logistique générale avec tous les prestataires du festival et les équipes en place

Mai 2022

- Montage de la scène du Théâtre Antique
- Élaboration de la signalétique au Théâtre Antique, à Cybèle et dans toute la ville
- Organisation de la présence des médias sur le festival

La communication

UNE COMMUNICATION RÉGIONALE... ET INTERNATIONALE

Six personnes sont dédiées à la communication et aux relations presse au sein du festival.

« Notre stratégie (affiches, publicité, réseaux sociaux, site web et applications mobiles, newsletters, diffusion...), établie dès l'automne, évolue chaque année », indique Isabelle Jeanpierre, responsable communication et partenariats médias, épaulée par Claire Gaillard (responsable communication digitale et relations presse), Nathanaël Clément (diffusion et signalétique), Lucille Mouret (graphiste) et deux stagiaires.

« Notre communication s'étale de plus en plus au fil de l'année afin d'exister auprès du public de manière plus continue. Nous sommes essentiellement actifs

dans la région, car c'est là que se concentre 70 % du public de Jazz à Vienne. Une communication se fait aussi à l'échelle nationale avec nos partenaires médias, et également à l'international, notamment via les artistes programmés. Ils sont de vrais relais du festival, surtout grâce aux réseaux sociaux sur lesquels ils annoncent leur venue à Vienne ! »

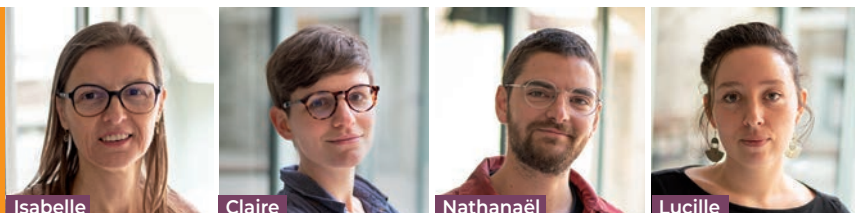
Deux moments forts rythment le calendrier de l'équipe : la présentation de l'affiche du festival et l'annonce des premiers noms de la programmation, en novembre, et la conférence de presse et publique, en mars, durant laquelle l'ensemble de la programmation du festival est dévoilé. Une fois ces annonces faites, la communication bat alors son plein jusqu'au clap de fin du festival.

ACTE 2

... des coulisses du festival Jazz à Vienne dans le prochain *Agglomag* (en juin) Avec les témoignages de Morgan, Florent, Lucas, Chloé, Camille, Dominique, Gérald, Quentin, Marie, Samuel



© Claire Gaillard



Juin 2022

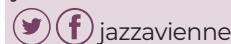
- Montage des installations à Cybèle et autres lieux (expositions, habillage en ville...)
- Journées de formation des bénévoles et saisonniers
- 27-28 juin : ouverture du festival avec le concert jeune public et l'accueil de 8000 enfants dans le Théâtre Antique
- 29 juin : Premier jour du festival 2022

Juil 2022

- Accueil de 200 000 festivaliers et de plus de 1000 artistes pendant la quinzaine du festival
- 13 juillet : dernier jour du festival 2022
- Conférence de presse de clôture du festival 2022
- Annonce du nom du dessinateur de l'affiche du festival 2023
- Annonce des premiers artistes présents en 2023
- All Night Jazz jusqu'au petit matin
- Dernière quinzaine de juillet : premiers bilans opérationnels avec toute l'équipe
- Mobilisation d'une partie de l'équipe sur les concerts d'accueil hors festival

Restez connectés à Jazz à Vienne !

jazzavienne.com



jazzavienne

Août 2022

- Bouclage administratif (paies, facturation...)
- Démontage des sites du festival



Ces entreprises qui s'engagent dans la promotion de l'industrie

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie valorise l'industrie et ses acteurs en proposant des événements pédagogiques et de découverte des métiers. Chaque année, ce grand rendez-vous national contribue à renforcer l'attractivité du secteur auprès des jeunes. Mais il promeut aussi la mixité des métiers et la place des femmes dans les différentes filières.

La 10^e Semaine de l'industrie a été organisée en novembre 2021 dans toute la France et ce malgré le contexte sanitaire.

Sur le territoire de l'Agglo, sous l'impulsion et la coordination de l'Agence éco, ce sont plus de 11 industriels et 4 établissements scolaires qui se sont investis pour que cette semaine soit synonyme d'échanges et de rencontres entre les professionnels de l'industrie et les jeunes.

Cette semaine a permis aux industriels du territoire de Vienne Condrieu Agglomération de faire découvrir la richesse et la diversité de leurs savoir-faire et de leurs métiers.

Ils témoignent de l'intérêt qu'ils portent à cette opération, à laquelle certains se joignaient pour la première fois.





Agence
Vienne Condrieu
Agglomération **éco**

“ Nos équipes étaient fières de montrer notre expertise et de prouver que l'industrie est au cœur des transformations de la société. Cette opération a été l'occasion de renforcer l'attractivité du secteur de l'industrie, de sensibiliser les jeunes à ses métiers et de susciter des vocations, notamment auprès des femmes qui ont, elles aussi, une place dans l'industrie. ”

Sébastien Laurent, directeur exécutif de Fives Intralogistics SAS (ingénierie industrielle), Chasse-sur-Rhône

“ Visiter notre usine a permis aux jeunes de mieux se rendre compte de notre activité de fabrication de carton ondulé. Nos équipements se sont modernisés, les exigences de nos clients augmentent et nous nous soucions de l'environnement. Nous avons besoin de personnes qui veulent évoluer avec nous. ”

Xavier Boutevillain, directeur général de Smurfit Kappa (production d'emballages), Chasse-sur-Rhône

“ Les métiers industriels sont méconnus voire dédaignés. Mais chez Texabri, nous aimons beaucoup ce que nous faisons et nous avons simplement envie de le partager. Les mutations technologiques font paradoxalement de l'industrie un secteur où on mise beaucoup sur l'humain, avec des montées en compétence radicales. C'est une chance pour les personnes qui y travaillent. ”

Thomas Perrin, PDG de Texabri (conception, fabrication et installation de structures métallo-textiles), Reventin-Vaugris

“ À chaque étape de notre activité (fabrication, vente, installation et maintenance), les métiers sont différents et les interactions humaines sont nombreuses et enrichissantes. Les évolutions sont possibles pour ceux qui s'impliquent et les perspectives d'emploi sont réelles pour les vingt prochaines années. La promotion de ces métiers via la Semaine de l'industrie permet à ceux qui les exercent de se sentir reconnus. ”

Vincent Thevenet, directeur de Ascorel (conception et installation de solutions embarquées et connectées), Pont-Évêque

“ Mon entreprise est toute jeune (2020) et accompagne les sociétés industrielles dans la performance opérationnelle, et je voulais contribuer à ma façon au développement des industries du territoire. J'ai rencontré des élèves qui étaient très intéressés et m'ont beaucoup questionné. Le monde de l'entreprise évolue beaucoup, il est donc essentiel que les jeunes puissent décider de leur avenir en connaissance de cause. ”

Jean-Yves Gannard, directeur d'Axebe (cabinet de conseil au service des entreprises industrielles), Les Côtes-d'Are

“ La Semaine de l'industrie permet d'établir une connexion avec des écoles et des jeunes en vue d'éventuels stages, formations en alternance, emplois... Notre industrie offre des opportunités d'embauche intéressantes et la possibilité d'évoluer dans sa carrière. ”

Hubert Dumortier, directeur de Yoplait (fabrication de produits laitiers frais), Vienne





“ Le monde de l'industrie est accessible, avec des métiers très variés et de bonnes conditions de travail. Il existe de réelles opportunités professionnelles actuellement, c'est même sans doute dans ce domaine qu'on cherche le plus à recruter ! ”

Sylvain Thollon, responsable commercial de Cazeneuve (conception et fabrication de machines-outils), Pont-Évêque

“ Nous souhaitons faire comprendre aux jeunes la complexité et la variété de nos activités de traitement des déchets dangereux, afin qu'ils voient que l'industrie en général peut proposer un panel de postes et de carrières très diversifié et intéressant. Les jeunes cherchent du sens à ce qu'ils font : notre activité en est pleine. Nous contribuons directement à la protection de l'environnement. ”

Pascal Feliciano, directeur de Sira (traitement des déchets dangereux), Chasse-sur-Rhône

Les collégiens témoignent...

« La visite à Calor était passionnante, j'y ai appris beaucoup de choses sur le monde de l'entreprise. J'ai apprécié la présentation de l'entreprise et la visite des locaux.

La visite à Cazeneuve était également très bien, et là nous avons pu voir toutes les catégories de métiers, ce que j'ai apprécié. Tout était bien expliqué, le personnel répondait à nos questions et était très agréable. J'ai préféré ce cadre de travail car je trouve plus sympathiques les entreprises à taille humaine. » **Hippolyte**

« J'ai trouvé ces visites très instructives et très bien organisées, j'ai beaucoup aimé ces visites mais celle de Calor m'a plus plu car je préfère le terrain de la robotique. » - **Fayçal**

« La sortie m'a beaucoup intéressé car j'ai appris comment on fabrique des objets ménagers comme les fers à repasser. » **Axel**

Agence éco
Vienne Condrieu Agglomération

“ J'ai pu rencontrer des élèves du collège Ponsard de Vienne, auprès de qui j'espérais susciter des vocations pour les métiers de l'industrie riches d'une grande diversité, mais en pénurie de candidat. Je pense à ceux de l'ingénierie alliant innovation et technologie. L'industrie, en constante évolution, est un secteur d'excellence pour des métiers d'avenir. ”

Geoffroy Bourgerette, directeur de Helping (bureau d'études 3D spécialisé dans le secteur industriel), Vienne

“ L'opération a notamment permis de valoriser les industries françaises présentes sur le territoire, en donnant de la visibilité à cette partie de l'économie qui se trouve à côté de chez les jeunes rencontrés. Le tertiaire n'est pas le seul pourvoyeur d'emploi, il y a de belles possibilités d'évolutions dans l'industrie. Nous sommes en mesure de proposer un environnement dans lequel de nombreux profils peuvent s'épanouir. ”

Nathalie Vidal et Soizic Bernard, responsable communication et responsable ressources humaines de Condat (fabrication de lubrifiants industriels), Chasse-sur-Rhône

“ Le made in France est un enjeu majeur. Pour qu'on continue à produire sur le territoire, il faut que des jeunes se forment et acquièrent des compétences techniques. Cette Semaine de l'industrie a permis de montrer la multiplicité des métiers existants chez nous et d'expliquer que nos produits sont fabriqués par une véritable équipe. ”

Ingrid Johanis et Stéphanie Ruiz, directrice et référente RH de Calor (fabrication d'appareils électroménagers), Pont-Évêque



Nos pépins ont du talent !

Pour que ce temps passé au jardin soit toujours un plaisir

Fort de 10 années passées dans le domaine du paysage, à participer à toutes les phases de projets d'aménagement, publics comme privés, Julien Janzegers a décidé de créer sa propre entreprise Espace O' Jardin et a choisi de s'installer à la pépinière Ariane.

Julien propose diverses prestations de conception paysagère jusqu'au projet clés en main et ce, pour tout type d'aménagement : jardinet,

balcon, jardin, piscine, terrasse, cour, patio... Espace O' Jardin s'adresse à la fois aux particuliers, aux collectivités locales et aux entreprises.

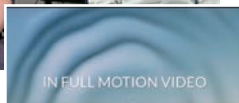
C'est une approche globale éco-responsable d'aménagement paysager dans son environnement que Julien propose, afin que le projet s'intègre au mieux avec l'existant.

■ **Julien Janzegers**
Dessinateur paysagiste
06 99 67 28 06
www.espaceojardin.com
julien@espaceojardin.com

Julien Janzegers



Lesly Grange et François Message



Des jeux vidéo à partir d'images filmées

Lesly Grange, sound designer et François Message, producteur et directeur de la photographie, sont les co-fondateurs de la société Burning Sunset, spécialisée dans le développement de jeux vidéo et de production audiovisuelle. Nouvellement installés à la pépinière Ariane, Lesly et François proposent aux entreprises et aux particuliers leurs compétences en matière de technologies numériques. Les jeux vidéos qu'ils conçoivent sont

créés à partir d'images filmées. « The world after », dernier jeu vidéo qu'ils ont créé, 100% français, est un jeu narratif dans l'esprit d'un escape game, le tout réalisé en 10 mois, ce qui est en soi un exploit.

<https://www.twa-game.fr/fr/>

■ **Burning Sunset**
Lesly Grange
et François Message
06 18 71 50 27
lesly@burning-sunset.com
francois@burning-sunset.com

Pourquoi vous êtes-vous installés à la pépinière Ariane ?

« Pour retrouver l'esprit de partage et pour être accompagné sur le développement de mon entreprise » répond **Julien Janzegers**

« Pour s'adresser aux entreprises et pour le suivi de notre entreprise, surtout sur le plan administratif » répondent **Lesly Grange et François Message**

ARIANE

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

■ **Contact**
Sonia Richard
■ 04 74 16 04 62
■ pepiniere@vienne-condrieu-agglomeration.fr
■ @Ariane pépinière

Du fromage et des steaks hachés à la ferme du Mont Monnet



C'est avec passion et de manière « raisonnée » que la famille Ballas gère la ferme du Mont Monnet, à Longes. Le groupement agricole d'exploitation en commun, actuellement dirigé par Joël, Céline et Quentin Ballas, produit une importante variété de fromages, dont l'AOP « rigotte de Condrieu », mais aussi de la viande bovine.

Une histoire de famille

Cela fait neuf générations que la passion se transmet au sein de la ferme du Mont Monnet. Joël Ballas est investi depuis 1989 dans l'exploitation, sa sœur Céline l'a rejoint en 2004 et c'est en 2011 que Quentin, le fils de Joël, a pris la suite de sa grand-mère.

La rigotte de Condrieu, mais pas que...

C'est la star de la ferme, le produit phare. « La demande est extrêmement forte ! ». Mais la famille fabrique également à la main de nombreuses variétés de fromages de chèvre, de vache, et mi-chèvre, grâce au lait des animaux qui pâturent dans l'exploitation.

Nouveauté 2021 : les steaks hachés

« Depuis 2021, nous produisons localement des steaks hachés surgelés », se réjouit Quentin Ballas, ayant pour projet de travailler avec des restaurateurs locaux et des cantines scolaires.

Une chèvrerie flambant neuve en 2022

« L'ancienne écurie à vaches qui nous sert actuellement de chèvrerie sera remplacée par une nouvelle chèvrerie »,

s'enthousiasme Céline Ballas. Le gros plus de ce projet d'envergure : l'installation de l'atelier de production de fromages dans ce bâtiment de 850 m². « Nous parlions de la construction de ce nouvel ensemble depuis très longtemps... Notre but est d'avoir un confort de travail amélioré et de pouvoir fabriquer plus de rigottes de Condrieu ».

■ **Pour en savoir plus :**
Ferme du Mont Monnet
 Remillieux
 55 chemin de Font Croix
 69 420 Longes
 fermedumontmonnet@gmail.com
 f fermedumontmonnet



Où trouver leurs produits ?

■ **Fromages** : vente directe sur les marchés de Vienne et de Rive-de-Gier, et dans le magasin de producteurs Prim'arché de Chonas l'Amballan.

■ **Steaks hachés fermiers surgelés** : sur les marchés ou directement à la ferme (sur réservation).

Avec Quentin et Coralie, la relève est assurée

Le GAEC du Mont Monnet est aujourd'hui géré par Joël, Céline et Quentin. Ils sont aussi épaulés par Huguette, épouse de Joël et conjointe collaboratrice ainsi que Coralie, la sœur de Quentin. Du haut de ses 22 ans, la jeune femme reconnaît avoir un peu « hésité » avant de se tourner vers l'agriculture. « Je suis désormais sûre de moi, je veux m'impliquer dans la ferme. »

Son frère, âgé de 30 ans, avait au contraire manifesté son envie de poursuivre la tradition familiale dès l'âge de... 5 ans ! « C'est une vraie passion », assure Quentin Ballas. « Les seules contraintes de mon métier sont liées à la météo et aux astreintes. Hormis cela, j'apprécie énormément la liberté que me procure mon travail, entouré de mes proches. »

En chiffres

- 100** hectares de terrain
- 55** vaches laitières
- 30** chèvres
- 55 000** litres de lait transformés en fromages produits chaque année
- 360 000** litres de lait de vache vendus chaque année à une coopérative laitière
- 10 %** du lait de vache utilisé pour la fabrication des fromages





Le site « En bas de ma rue » fait peau neuve

Enbasdemarue, créée par la CCI Nord Isère, est la première market place de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, destinée aux commerces de proximité sur laquelle vous pouvez retrouver une large gamme de produits et services issus de commerces locaux.

Ouvert aux consommateurs depuis le 27 juin 2018, ce site, destiné aux commerçants de proximité nord-isérois a pour objectif de permettre aux commerçants de proximité dépendant de la CCI Vienne-Nord-Isère de bénéficier pour seulement 29 € par mois de leur site de commerce en ligne.

Aujourd'hui, « Enbasdemarue » rassemble 150 commerçants sur Vienne et sur l'ensemble du Nord-Isère et affiche 10 000 produits en ligne.

Depuis le début de l'année 2021, ce sont près de 70 000 clients qui sont allés faire leur shopping sur ce site à partir de leur smartphone.

La CCI a souhaité donner un nouvel élan à ce site et a investi 100 000 € pour le relooker et s'entourer d'une animatrice : Fanny Limbert.

Avec un graphisme plus épuré, « En bas de ma rue » affiche de nouvelles fonctionnalités : la nouvelle interface est désormais plus ergonomique et intuitive.

Les possibilités de livraison s'élargissent aussi : via le classique click and collect en



récupérant le produit chez le commerçant, mais aussi par l'envoi vers des points relais. C'est un outil qui s'inscrit parfaitement dans une dynamique de revitalisation des centres-villes et d'accompagnement des professionnels vers le digital.

■ Contact

Fanny Limbert 06 14 68 86 58
f.limbert@nord-isere-cci.fr
<https://enbasdemarue.fr/>



Suivez l'agence éco de l'Agglo

Sur LinkedIn

■ Agence éco Vienne Condrieu Agglomération
<https://www.linkedin.com/company/agence-eco-vienne-condrieu-agglomeration>

Sur Facebook

■ La page généraliste de l'Agence éco : @entreprendreviennecondrieu
■ La page actualités de la communauté de l'Espace Saint-Germain à Vienne : @espacesaintgermainvienne

Sur Twitter

■ Suivi de l'actualité de l'agence éco : @aevienncondrieu

Agence
Vienne Condrieu
Agglomération **éco**

Avis aux entrepreneurs !

Une nouvelle zone d'activités à Trèves :

Vous êtes artisan et cherchez une zone d'activités qualitative pour installer votre entreprise ?

Vous recherchez un terrain pour implanter votre entreprise et poursuivre votre développement dans un environnement rural ?

Située à l'entrée sud de la commune de Trèves, la future zone d'activités du Plateau est faite pour vous. Elle propose 8 lots viabilisés et pré-terrassés d'une surface comprise entre 807 m² et 1 423 m².

Le démarrage des travaux d'aménagement est prévu à partir de 50 % de commercialisation du site.

Cette nouvelle zone d'activités fait l'objet d'une démarche exemplaire en matière d'aménagement.

Pourquoi choisir le plateau de Trèves ?

- **Pour bénéficier d'un accompagnement** personnalisé tout au long du montage de votre projet foncier
- **Pour profiter d'un emplacement stratégique** à 30 minutes de Lyon, Vienne et Saint-Étienne
- **Pour faciliter votre projet** de construction en choisissant des parcelles pré-terrassées et déjà viabilisées
- **Pour s'implanter** sur un site bénéficiant d'une démarche exemplaire en matière d'aménagement
- **Pour installer votre entreprise** dans un cadre de vie exceptionnel
- **Pour rayonner** au cœur du Pilat



Le printemps des fermes

Vienne Condrieu Agglomération est heureuse de vous annoncer la 1^{re} édition de ce nouvel événement agricole.

NOUVEAUTÉ !

Le printemps des fermes

Samedi 21 mai 2022
de 10h à 18h

VISITES GRATUITES
SANS RÉSERVATION

PORTES OUVERTES

**Rendez-vous
le samedi 21 mai !
de 10h à 18h**

**Visites gratuites
et sans réservation**

À pied, à vélo ou en voiture,
partez à la découverte des
fermes de Vienne à Condrieu !

Les fermes de Vienne Condrieu Agglomération ouvrent leurs portes pour faire découvrir leurs produits, leur savoir-faire et leur territoire engagé dans le maintien d'une agriculture dynamique et riche de diversité.

L'occasion pour vous de connaître un métier et bien plus... une passion !

Maraîchers, éleveurs, viticulteurs, arboriculteurs, céréaliers... près d'une vingtaine d'agriculteurs engagés dans un développement durable de l'agriculture vous feront visiter gratuitement leurs exploitations et déguster leurs produits en toute convivialité.

■ Retrouvez la liste des fermes participantes ainsi que le programme complet de la journée sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr et sur les réseaux sociaux de l'Agglo.





Les événements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Depuis de longues années, l'Agglo soutient quatre manifestations, qualifiées d'intérêt communautaire, très connues et appréciées par les habitants du territoire.

Ces manifestations participent de manière évidente à la promotion et au rayonnement du territoire. Elles accueillent un public venu des communes de Vienne Condrieu Agglomération mais aussi des communes extérieures au territoire.

Elles ont la particularité d'être co-organisées par les communes de Vienne Condrieu Agglomération ou en liens très étroits. Le succès de ces manifestations s'appuie sur l'investissement des équipes de bénévoles et d'élus de chaque commune.

Tour d'horizon de ces 4 événements.

Festival de l'humour



Le festival de l'humour existe sur le territoire de l'Agglo depuis 40 ans.

Ce festival est organisé par la MJC de Vienne en partenariat étroit avec les communes de l'Agglo. Les élus et les bénévoles des communes s'investissent et collaborent concrètement avec la MJC pour la réussite de ce beau festival.

Programmation, logistique, communication, accueil du public... toutes les facettes de l'organisation d'un festival sont travaillées par et avec les élus.

La MJC tient à co-construire ce festival avec les élus pour les accompagner dans la

programmation qu'ils ont choisie, leur politique culturelle, les rendre acteurs de celle-ci et leur permettre de s'investir pleinement dans l'organisation de tous les spectacles. Cet esprit participatif contribue amplement au succès du festival de l'humour.

Au fil des années, le festival de l'humour s'est ainsi forgé une

réputation de festival populaire (plus de 8 000 spectateurs), de proximité, accessible à tous, et apprécié des artistes qui participent à cet événement avec un grand plaisir.

■ L'édition 2022, fidèle à ses promesses, a connu un vif succès.

Caravan'Jazz

Évènement



© Yannick Morineau



© Philippe SASSOLAS



© Yannick Morineau

Chaque année depuis 1999, Caravan'Jazz parcourt le territoire avec l'envie d'emmenner l'esprit du festival pour toucher un nouveau public, de participer à l'animation du territoire et d'impliquer la population dans un projet culturel fort.

Tous les spectacles présentés dans le cadre de Caravan'Jazz sont gratuits et sont l'occasion de se réunir et de passer un bon moment.

Caravan'Jazz est un évènement Jazz à Vienne organisé par la MJC de Vienne. La programmation du concert principal est faite par Jazz à Vienne, et c'est la MJC qui est en charge de l'organisation de l'évènement en lien étroit avec les élus des communes l'accueillant.

Les lieux, les dates, la logistique et la technique sont travaillés au sein de la commission Caravan'Jazz de la MJC.

Les communes peuvent proposer les premières parties, ce qui ajoute de la proximité à cet évènement connu pour sa convivialité et son attractivité.

■ **Rendez-vous pendant Jazz à Vienne à la caravane qui s'arrêtera cette année à Septème, aux Côtes d'Arej, à Chasse-sur-Rhône, à Luzinay, aux Haies et à Condrieu.**

La parole à



Jean Proença

Conseiller délégué aux évènements culturels et sportifs

Maire de Chonas-l'Amballan

C'est un véritable plaisir et une formidable chance d'accueillir sur notre territoire des manifestations de qualité synonymes de rencontres, d'échanges et de partages.

Ces manifestations sont une belle occasion pour nous élus de s'investir concrètement dans l'organisation des spectacles, d'apprendre et d'être acteurs d'une culture de proximité à laquelle nous tenons tous.

Le festival de l'humour, Caravan'Jazz, Ciné Été et l'Écureuil sont des temps forts qui rythment la vie de nos communes. Nous attendons avec impatience de les accueillir car ces manifestations apportent avec elles la joie et de beaux moments de convivialité.

La crise sanitaire que nous traversons nous a fait prendre conscience à quel point se divertir et partager ont de l'importance. Après un festival de l'humour qui comme chaque année a remporté un vif succès, je vous donne rendez-vous aux séances de Ciné Été et aux concerts de Caravan'Jazz, qui rappelons-le sont gratuits et ouverts à tous, grâce aux soutiens de l'Agglo et ses communes.



Évènement

Ciné été

L'opération Ciné Eté est inscrite sur le territoire depuis de nombreuses années. D'abord mise en œuvre dans les quartiers prioritaires dans le cadre du Contrat de Ville, cette opération a été développée sur l'ensemble des communes du territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

Ces séances de cinéma gratuites ont lieu en plein air avec une possibilité de repli en salle en cas de météo pluvieuse.

Vienne Condrieu Agglomération et la Ville de Vienne sont co-organisateurs de cette opération depuis 2003.

L'opération Ciné Eté est également menée en étroite collaboration avec le cinéma les Amphis de Vienne qui assure la projection des films.



Les élus de la commission événements culturels et sportifs choisissent le film qui sera projeté dans leur commune. Avec le soutien du Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Vienne, une réunion de la commission se déroule en mars-avril pour arrêter collectivement les dates et les films sélectionnés.

Ciné été fait le bonheur de tous les amateurs de cinéma (record

battu en 2019 avec 10 557 spectateurs) et ce pendant tout l'été. C'est aussi une belle opportunité de se balader sur le territoire.

■ **La prochaine édition de Ciné Été est en cours de préparation. Rendez-vous à la fin du mois de juin !**



Évènement

L'écureuil

L'association Club Viennois d'Animation Cycliste (C.V.A.C) organise « L'écureuil de Vienne Condrieu Agglomération » depuis de nombreuses années.

L'écureuil est une manifestation sportive qui propose un circuit VTT chronométré (52 et 35 km), des circuits sans chronométrage (52, 35 et 25 km) et des randonnées pédestres pour tous (10 km, 15 km et 20 km).

La course de l'écureuil est organisée le premier dimanche du mois de septembre. Cette



manifestation réunit chaque année près de 1 000 participants, venus de différentes régions, qui profitent ainsi des attraits

touristiques de notre territoire.

■ **Rendez-vous le dimanche 4 septembre à Tupin-et-Semons**



2022 : UNE ANNÉE RICHE DE PROJETS ET DE RÉALISATIONS

Dans le Protocole de Coopération, l'Agglo a confié trois missions au Conseil de Développement autour de la concertation, de l'évaluation des politiques publiques et de l'aide à la décision. Ces contributions constituent chaque année l'essentiel de la feuille de route du CdD.

3 axes majeurs alimenteront les travaux de cette année.

Un regard croisé sur l'évaluation des politiques publiques :

- > Choix collectif sur les stratégies étudiées
- > Définition de questions évaluatives intéressantes du point de vue des habitants
- > Proposition d'indicateurs d'évaluation aux élus
- > Contribution au bilan annuel de l'Agglo à retrouver au printemps 2022.

Accompagnement des démarches de concertation de la collectivité :

- > 1^{ère} expérience partagée autour de la concertation 3P
- > Contribution à la définition de la démarche à mettre en œuvre
- > Participation à l'animation des rencontres avec les habitants sur le territoire
- > Mobilisation du CdD lors des prochaines concertations.

Être force de proposition pour les élus : une saisine sur l'économie circulaire.

Après avoir consulté la population et les membres du Conseil, cinq sujets prioritaires ont été sélectionnés et le bureau du CdD a pu échanger avec le Président de l'Agglo. Le Conseil de Développement est saisi pour mener trois réflexions relatives aux déchets, aux circuits courts et à l'énergie, en répondant à la question suivante :

« Il apparaît intéressant de voir comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique ; comment faire pour que le citoyen devienne un éco-citoyen ? »

Le CdD est invité à rendre un premier avis au printemps 2023 sur les leviers pour inciter les habitants à diminuer la production de déchets, à favoriser l'économie circulaire, le recyclage et le réemploi.

Si ce sujet vous intéresse, vous pouvez vous associer à cette réflexion en contactant le 04 82 06 33 23.



Venez nous
rejoindre !

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263 - 38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10 / info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Gardons le lien...



Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>



Aménagement urbain

- **Autorisations du droit des sols (ADS) :**
04 82 06 33 06
- **Habitat :** 04 74 78 32 20
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement :**

 **N° Vert 0 805 030 043**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Déchèteries

Chasse-sur-Rhône - 326, route de Communay
• du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Ampuis - Verenay - 1680, rue du Stade
• le lundi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
• le mardi, le mercredi et le jeudi de 13h30 à 18h

Villette-de-Vienne - 288, chemin du Maupas
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Environnement et déchets

04 74 53 45 16

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

nature@vienne-condrieu-agglomeration.fr

planclimat@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Cohésion sociale

**Contrat de Ville
Réussite éducative**

Santé

04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28
cohesion sociale@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes

04 74 31 60 09
oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Emploi

emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 27 87 80 07 - 06 21 49 46 59



Cycle de l'eau

Assainissement : 04 82 06 33 00
cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Eau potable : 04 87 59 14 50
regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Petite enfance

Modes de garde : 04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Piscines

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

- fermé actuellement pour cause de travaux
- ouverture en novembre 2022

Piscine de Villette-de-Vienne

- Lundi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h30
- Mardi de 12h00 à 13h45 et de 16h30 à 18h
- Mercredi de 12h à 18h
- Jeudi de 12h00 à 13h45
- Vendredi de 12h à 13h45 et 16h30 à 18h30

Piscine de Loire-sur-Rhône

- Lundi de 12h à 13h et 17h à 20h
- Mardi de 12h à 13h30 et 16h15 à 20h
- Mercredi de 11h à 18h30
- Jeudi de 12h à 13h30 et 16h15 à 20h
- Vendredi de 11h15 à 13h et 16h15 à 18h

Port du bonnet obligatoire et pass vaccinal



Téléalarme

04 37 04 82 50
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Transports et mobilités

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Tourisme

Pavillon du tourisme
04 74 53 70 10
contact@vienne-tourisme.com



Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Animation et information Jeunesse

Service commun à 12 communes : Ampuis / Condrieu / Échalas / Les Haies / Loire-sur-Rhône / Longes / Saint-Cyr-sur-le-Rhône / Saint-Romain-en-Gal / Saint-Romain-en-Gier / Sainte-Colombe / Trèves / Tupin-et-Semons

À la Maison des Services Publics
1, place des Droits de l'Homme à Condrieu - 04 87 59 00 01
• du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
• le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanences à l'Agglo

ADIL 04 76 53 37 30
AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) 04 74 78 78 83
OPAH - Conseil travaux et rénovation logement
▶ N° Vert 0 805 030 043
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20



www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



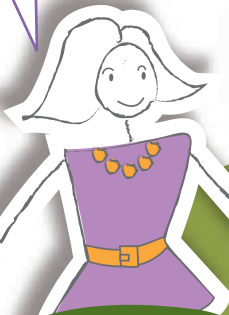
Vienne Condrieu Agglomération

Vienne
Condrieu
Agglomération

La nouvelle offre de transport

C'est économique, écologique et pratique !

Dès le 25 avril, avec l'application Klaxit, je vais covoiturer et gagner de l'argent.



Dès le 25 avril, je prends le covoiturage pour mes déplacements et je n'ai rien à payer !



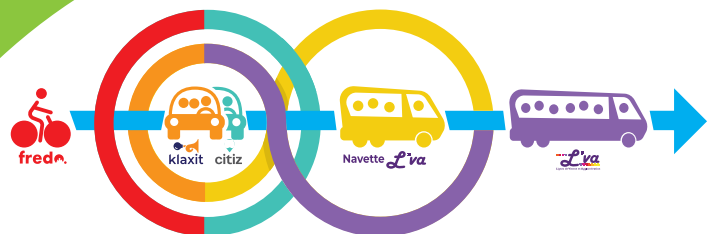
Je vais aller au travail avec la Navette L'Va dès le 25 avril.



Pour me rendre au marché, je vais prendre la Navette L'Va dès le 25 avril !



Rendez-vous en septembre pour le nouveau réseau urbain.



Bouger...facile avec l'Agglo !

■ Les détails complets seront disponibles à partir du 25 avril sur les sites web

www.lvabus.com

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Vienne
Condrieu
Agglomération